

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER:	45.—	23.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes: le mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

211^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHEQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19/2 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 15 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., décès 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

APRÈS LA DÉMISSION DE M. SARAGAT

De la crise du socialisme italien à la crise du socialisme tout court

Les milieux officiels italiens se sont efforcés de minimiser la crise gouvernementale partielle qui a éclaté à Rome. La presse a parlé d'elle comme d'une «crisette». Et M. de Gasperi n'a pas jugé bon de pourvoir au remplacement de MM. Saragat, Tremelloni et Lombardo, les trois socialistes qui ont quitté le cabinet. Il s'est contenté d'attribuer leurs portefeuilles à des ministres déjà en place. Cependant, d'autres observateurs estiment que cette «crisette» recouvre en réalité et bien une crise de la politique péninsulaire et une crise du socialisme italien au premier chef.

Il faut rappeler les circonstances qui ont motivé la démission des trois ministres saragatiens. Ceux-ci s'étaient séparés, on s'en souvient, de M. Nenni lorsque ce dernier lia son sort au parti communiste. M. Saragat, on le sait, est un socialiste modéré. Après les élections du printemps 1948, il accepta l'offre de collaboration gouvernementale que lui fit le président du conseil. Son idée était de faire du socialisme, en Italie, de ce qu'il en est en France, en Autriche, en Belgique, en Hollande.

Ideée louable! Mais M. Saragat n'oublia qu'une chose. C'est que, dans les pays dont il vient d'être question, les socialistes d'une part et chrétiens-sociaux d'autre part, ont représenté des blocs assez équilibrés et la collaboration se faisait dans la collaboration. Dans la péninsule, la situation n'est pas pareille. La démocratie-chrétienne est en très fort parti, qui dispose même de la majorité absolue au parlement. À gauche, le bloc puissant, c'est celui du socialisme de MM. Nenni et Togliatti. Les saragatiens ne furent, pour leur part, qu'un groupe aux effectifs assez réduits. Par la force des choses, leurs représentants au gouvernement sont considérés sinon comme des créatures, du moins comme des satellites de M. de Gasperi. Et, dès lors, leur audience auprès des milieux qu'ils devraient atteindre tend sans cesse à diminuer.

La situation s'est compliquée par le fait que d'autres socialistes — MM. Romita et Silone — outrés par le «collaborationnisme» probolchéiste de M. Nenni ont abandonné à leur tour le bateau du socialisme et ont provoqué une nouvelle dissidence. Mais les socialistes de la Péninsule pour forger un socialisme italien. Un congrès était prévu, dans un avenir très prochain à Florence, pour réaliser la fusion.

La démission de M. Saragat et de ses collègues devait dans ces conditions faciliter les choses. Mais il apparut qu'il n'en est rien. Dans les milieux de gauche, on considère qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil. En réalité, MM. Saragat et consorts sont restés de cœur gouvernementaux ainsi que le prouve le geste habile de M. de Gasperi qui ne songe même pas à les remplacer. Ils manœuvrent, dit-on, contre les tendances «fusionnistes» et n'ont nulle intention de participer au congrès de Florence. Plus exactement, leurs troupes sont divisées sur ce point. L'aile gauche rejoindra vraisemblablement les effectifs de M. Romita, mais l'aile droite, sous la direction des leaders, inclinera plutôt vers les républicains et même vers les libéraux pour former une sorte de «bloc laïc» que, le cas échéant, on dresserait contre le bloc démocratique de M. de Gasperi. Autrement dit, M. Saragat ne croit pas qu'il lui seul le socialisme soit capable de former ce «tiers parti» entre le communisme et le christianisme social dont on rêve en Italie comme ailleurs.

Quelle que soit l'opinion qu'on émette sur ce point, il reste que tout cela prouve le profond désarroi du socialisme péninsulaire. Tirailé entre des tendances diverses, voyant fondre ses effectifs, abandonné par les foules ouvrières qui se rangent sous la bannière de Moscou, soit sous celle du christianisme social, il n'est plus guère aujourd'hui qu'une vue de l'esprit, et encore — si nous pouvons nous exprimer ainsi — une vue de l'esprit qui manque singulièrement d'unité. Sans doute la crise qui affecte le socialisme italien est-elle particulièrement virulente. Elle est néanmoins le reflet de la crise qui, de nos jours, touche le socialisme tout court, crise qui se manifeste dans tous les pays d'occident, et même en Suisse.

Le socialisme est partagé entre un désir de dynamisme révolutionnaire et un désir de collaborer, au sein des gouvernements, avec le monde dit «bourgeois». Mais, dans le premier cas, il assume le risque d'être absorbé par le communisme ainsi que cela s'est produit à l'est de notre continent; et dans le second, il court le danger de perdre la confiance de tant d'hommes qui ont placé, jusqu'à présent, leur espoir en son idéal. Beaucoup, à gauche, estiment aujourd'hui que le socialisme devrait être «repensé», qu'il aurait besoin pour cela d'autres têtes et d'autres guides d'action. Est-ce possible? Il nous semble, quant à nous, que s'il abandonnait résolument la ligne de l'étatisme (du socialisme d'Etat) pour retrouver une tradition proudhonienne, de nouvelles perspectives s'ouvriraient à lui et des possibilités d'action féconde apparaîtraient permettant un travail commun avec ceux des libéraux et des chrétiens-sociaux (ces termes étant pris dans leur sens large) que tourmente aussi la question sociale.

René BRAICHET.

Le nouveau «centre suisse» à Milan



Récemment, une cérémonie s'est déroulée à la place Cavour, à Milan, où un bâtiment, le nouveau «centre suisse», sera érigé. Une manifestation a été organisée à l'occasion de la pose de la première pierre de cet édifice. Voici une vue de cette cérémonie à laquelle ont pris part les sociétés suisses de la capitale lombarde.

Au cours d'une conférence de presse organisée à Paris

Une délégation genevoise donne son point de vue sur les travaux de la commission internationale pour le percement du Mont-Blanc

La ville et le canton de Genève seraient disposés à fournir chacun trois millions de francs suisses

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Vingt-quatre heures après la publication du communiqué de Berne annonçant la présence d'observateurs suisses à la commission internationale franco-italienne pour le percement du Mont-Blanc (Réd. — Nouvelle que nos lecteurs trouveront en huitième page) une conférence de presse a été tenue à Paris par le conseiller de légation Jean Merminod qu'entouraient les délégués du syndicat d'études genevoises, MM. Jean Treina et François Perrière, conseiller national, et Lucien Pilly, conseiller administratif de la ville de Genève. Prenant la parole, M. Merminod a exposé l'économie générale du projet et souligné le rôle limité d'observateur qui était le sien. En assistant aux entretiens de Paris, la Suisse ne se lie en aucune façon vis-à-vis de la France et de l'Italie. Mais comme plusieurs cantons, Genève, Valais et Vaud sont directement intéressés à la question,

Après les propositions de M. Adenauer à la conférence de Paris

Le chancelier fédéral allemand en butte à la vive opposition des communistes et des socialistes

Le gouvernement quitte la salle du Bundestag en signe de protestation

BONN, 10 (Reuter). — Le chancelier fédéral Adenauer a quitté le Bundestag avec tout son gouvernement, jeudi, lorsqu'un député communiste lui a demandé des explications sur l'interview qu'il avait accordée à la presse. M. Heinz Renner, chef du groupe communiste du Bundestag, a prié M. Adenauer de commenter l'interview dans laquelle il exprimait le désir de la participation du capital étranger dans les industries-clé dans des proportions allant jusqu'à 40%. Cela fut suivi de deux tentatives communistes et d'une socialiste d'engager une discussion sur la conférence des ministres des affaires étrangères à Paris, ce que le chancelier refusa.

M. Erich Ollenhauer, vice-président du groupe socialiste, a remarqué que la conférence de Paris s'occupait de questions vitales pour le peuple allemand. C'est donc une nécessité nationale pour le gouvernement d'exposer ouvertement sa politique. Le gouvernement et tous les partis allemands

devraient faire connaître aux ministres des affaires étrangères l'opinion de l'Allemagne sur sa contribution à l'entente européenne et l'étendue de cette contribution. Le gouvernement allemand, selon l'avis des socialistes, ne devrait collaborer à la Commission internationale de la Ruhr, que si certaines dispositions du statut de la Ruhr étaient révisées par voies de négociations. Les socialistes estiment que l'Allemagne ne devrait pas entrer

au Conseil de l'Europe si des représentants de la Sarre y étaient également admis. Sinon, ce serait reconnaître la séparation de la Sarre de l'Allemagne sans traité de paix. D'autre part l'Allemagne se priverait de son plus fort argument contre l'incorporation des territoires de l'est de l'Oder à la Neisse, à l'Etat polonais.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

La conférence de Paris dans l'attente de la décision du gouvernement français sur les démantèlements

PARIS, 10 (A.F.P.). — La quatrième réunion du Conseil des «trois» a permis aux ministres des affaires étrangères de France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'achever l'examen des questions inscrites à leur ordre du jour: Allemagne, Yougoslavie et Chine. Un seul point restait en suspens, M. Schuman ne pouvant prendre position sur le problème en question sans avoir l'avis du cabinet. C'est ce qui explique les délibérations du conseil de cabinet qui ont commencé à 18 heures. Aucune indication autorisée n'est donnée sur ce problème particulièrement délicat. On croit généralement qu'il s'agit des démantèlements, mais cette supposition n'est ni confirmée ni démentie.

La réunion des «trois», qui avait commencé à 15 h. 30, avait permis à MM. Schuman, Bevin et Acheson de recevoir, un peu plus tard, les trois ministres des affaires étrangères du Benelux, MM. van Zeeland, Slikke et Bech, qu'ils mirent au courant de leurs travaux. Puis, à 18 heures, M. Schuman se rendait à l'hôtel Matignon pour assister au conseil des ministres extraordinaire qui y avait été convoqué.

C'est au début de la cinquième réunion des «trois», prévue pour 22 h. 30,

que le ministre français fera connaître à ses collègues britannique et américain le point de vue du gouvernement français sur la question encore en suspens.

La réunion du conseil de cabinet

PARIS, 10 (A.F.P.). — Un communiqué publié à l'issue de la réunion du conseil de cabinet qui s'est tenue hier soir sous la présidence de M. Georges Bidault indique que «M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, a fait au gouvernement un exposé des problèmes actuellement étudiés par la conférence des ministres des affaires étrangères réunie à Paris et que le conseil de cabinet a arrêté les instructions demandées à ce sujet par M. Robert Schuman».

Séance en comité restreint

PARIS, 11 (A.F.P.). — A minuit, on apprend que la séance de la conférence des «trois» qui a commencé à 21 h. 30 s'est tenue en comité restreint composé des ministres des affaires étrangères et de leurs collaborateurs les plus proches.

ECHOS DU MONDE

Le premier défilé de mannequins masculins

Dans un salon gris et or du plus bel effet, un tailleur parisien a présenté le premier défilé de mannequins masculins qui ait été organisé dans la capitale française.

Cinq jeunes futurs acteurs du Conservatoire de Paris ont exhibé à tour de rôle les dernières créations qui, espère l'organisateur, donneront l'automne et l'hiver prochains le ton de la mode masculine dans la bonne société.

Afin qu'ils n'aient pas l'air trop empruntés sur ces tréteaux nouveaux pour eux ces représentants du sexe dit fort étaient accompagnés, chacun d'un mannequin professionnel féminin. Ce qui ne paraît pas toutefois leur avoir donné toute l'assurance nécessaire: ces jeunes gens avaient plutôt l'air de premiers communistes et s'agrippaient au bras de leur partenaire en évitant autant que possible les regards de l'assistance, féminine dans sa grande majorité.

D'après un journal parisien d'extrême-droite

Un protocole secret aurait été conclu entre MM. Bidault et de Gaulle

Aux termes de cet accord, le chef du gouvernement s'efforcerait, en cas de crise, de rendre impossible la formation de tout nouveau ministère

PARIS, 10 (A.F.P.). — Le journal d'extrême-droite, l'«Epoque» a publié hier matin, dans un titre en gros caractères, en première page, une information selon laquelle «un protocole secret aurait été conclu entre Bidault et de Gaulle». L'éditorialiste du journal, M. André Bougenot, après avoir rappelé qu'alors que, il y a quelques semaines, le bruit avait couru avec persistance d'un accord entre le président du M.R.P. et le général de Gaulle, aucun démenti sérieux n'avait été opposé à ces rumeurs. Il relève la teneur de ce protocole dont il donne quelques dispositions.

Une nouvelle crise étant ouverte, M. Georges Bidault susciterait de la part du M.R.P. des exigences rendant impossible la formation de tout nouveau ministère, ou s'efforcerait de provoquer la chute de celui qui se constituerait, afin de rendre

fatale la consultation du suffrage universel.

Le protocole prévoit ensuite que le M.R.P. maintiendra son opposition à toute modification de la loi électorale dans un sens majoritaire, mais acceptera le système de la proportionnelle intégrale. Ce régime combinerait les vœux du parti communiste, obtiendrait une large majorité à l'Assemblée.

Toutes ces conditions étant remplies, des listes de candidats seraient alors établies de manière à assurer la réélection d'un certain nombre d'amis de M. Bidault. Le général de Gaulle recommanderait ces listes comme seules capables de combattre efficacement le communisme.

Des dispositions invraisemblables

PARIS, 10 (A.F.P.). — Concernant l'article publié dans un journal du matin, relatif à l'existence d'un prétendu protocole secret qui aurait été conclu entre le général de Gaulle et M. Georges Bidault, on se borne à faire remarquer, dans les milieux proches de la présidence du conseil, l'invraisemblance des dispositions qui, d'après l'article en question, constitueraient le «prétendu accord».

On fait remarquer, en outre, que depuis une date déjà ancienne, il n'y a eu aucune rencontre entre le général de Gaulle et M. Georges Bidault. On déclare en outre, dans les milieux dirigeants du R.P.F., qu'aucun commentaire autorisé de ces nouvelles ne saurait être donné à tout le moins avant la réunion du comité directeur du rassemblement.

LIRE AUJOURD'HUI

- EN SIXIÈME PAGE:
- Nos articles
 - et nos documents d'actualités
 - Où en est la préparation militaire de l'Union soviétique? par M.-I. Cory
 - Le rapport de la Société générale de l'horlogerie suisse S. A.
 - Comment l'Allemagne de l'Ouest se donna une capitale par Léon Latour

Trois officiers français doivent rendre des comptes



Un tribunal militaire siège actuellement à Paris, à la prison de Cherche-Midi, pour juger trois officiers, le général Guillemet (à gauche), commandant de la garnison de Madagascar, l'intendant général Benoiton (au centre) et le colonel Guiberteaux (à droite), tous trois accusés de s'être opposés au débarquement des Britanniques dans l'île, à Diego-Suarez, en mai 1942.

Rédaction : 5, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 — Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public :
8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30) ; le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 6, rue du Concert

On cherche jeune femme de ménage

pour demi-journée par semaine. Tél. 5 23 51, de 12-14 heures.

Boulangerie - pâtisserie de la ville cherche

commissionnaire
Entrée immédiate ou à convenir. Offres à F. Joggli-Chef, Saffoy 6, Neuchâtel.

On cherche pour le ménage

jeune fille
15-18 ans, aimant les enfants. Bons traitements. Occasion d'apprendre l'allemand. Salaire à convenir. Adresser offres avec certificats et photographie à Mme Brauchli, Drusbergstrasse 21, Zurich 53.

PNEUS
toutes dimensions, pour voitures françaises « Peugeot », « Citroën » et autres marques.

Service
GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU

J.-L. Segessemann - NEUCHÂTEL - Tél. 5 26 38

REPRÉSENTANT (E)
minimum 35 ans, est maison visitant depuis de nombreuses années la clientèle particulière avec ses produits connus et bien introduits. Fixe intéressant, frais, commission et primes. Carte et abonnement fournis par la maison. Situation stable et bien rémunérée pour candidat (e) actif (ve). Débutant (e) accepté (e). Mise au courant par personne qualifiée. — Offres sous chiffres P. T. 24359 L., à Publicitas, Lausanne.

COMPTABLE
ayant quelques années de pratique, est demandé par entreprise industrielle des environs de Neuchâtel. — Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et références sous chiffres X. A. 863 au bureau de la Feuille d'avis.

AGENT
Agent-acquiesseur de métier, actif, sérieux, est demandé tout de suite par société présentant nouvelle forme de publicité sans concurrence. Place d'avenir. Possibilité de gain : Fr. 1200.— à 1500.— par mois. Seules les offres accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et de références seront prises en considération. Offres sous chiffres P.K. 39823 L., à Publicitas, Lausanne.

DEMANDES D'EMPLOIS SPÉCIALISTE
40 ans, bon organisateur, connaissances approfondies en horlogerie et mécanique, dessin, acheminement, contrôle ébauches et fournitures, fabrication de prototypes, machine à pointer, ayant fonctionné en qualité de chef de fabrication et chef de département, cherche place. — Faire offres sous chiffres P. 6214 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Je cherche en Suisse romande, soit dans sanatorium ou home d'enfants, pour ma

bonne d'enfants - employée de maison

Agée de 26 ans, qui a travaillé pendant de nombreuses années chez moi, UNE PLACE dans milieu agréable où on apprécie une personne honnête, fidèle, de caractère aimable et de bonne volonté.
Mme ZINGG, Neumühlequai 30, ZURICH.

Jeune fille cherche place de

sommelière

Adresser offres écrites à M. C. 832 au bureau de la Feuille d'avis.

CANNAGE DE CHAISES
Soud se recommande pour cannage de chaises. On cherche à domicile. Travail pour fabriquer serrés aussi entreprises. — Adresser offres à R. Rainer, hôtel de la Croix-Bleue, Neuchâtel.

Jeune fille cherche place dans magasin ou tea-room en qualité

d'aide-vendeuse

Libre : début de décembre ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à S. R. 721 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME
licence H.E.C., cherche emploi dans commerce ou industrie. De préférence en qualité de correspondant. Allemand, anglais, espagnol, français. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à H. B. 855 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME
conscientieuse et de confiance, cherche à faire bureau en ville. S'adresser par écrit sous chiffres P. 6234 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Sommelière
cherche place dans bon restaurant. Parle allemand et français. Lottli Wüthrich, restaurateur Alpenblick, Arbon (Thurgovie). Tél. 4 63 85.

DAME
50 ans, aimant faire le ménage, cherche place chez monsieur seul. Adresser offres écrites à P. M. 819 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme
25 ans, cherche occupation du 1er décembre 1949 au 1er avril 1950 dans garage, forge, menuiserie, boucherie ou autres, pour apprendre la langue française. Est en possession du permis de conduire, catégorie A. Ville de Neuchâtel serait préférée. Adresser offres à J. Graber, file agricole, Rieben (Bâle-Ville).

STÉNOGRAPHIE
cherche occupation l'après-midi. Adresser offres écrites à S. Z. 798 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme
de 21 ans, cherche place dans hôtel ou en qualité de commissionnaire pour apprendre la langue française, Neuchâtel ou environs sont préférés. Entrée 15 novembre. Adresser offres à Christian Wenger, Egrund, Rütshegg-Graben (Berne).

garage
ou entreprise de transports, en qualité de manoeuvre. Adresser offres écrites à L. C. 845 au bureau de la Feuille d'avis.

Inertiseuse
possédant machine cherche travail à domicile. Eventuellement barillet. Travail rapide, soigné et régulier. Adresser offres écrites à P. R. 859 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres de répondre promptement aux offres de postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsqu'elles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places Feuille d'avis de Neuchâtel.

DEM. A ACHETER
On cherche à acheter d'occasion un

DIVAN LIT

si possible complet et propre d'environ 1 m. 20 de largeur. Adresser offres écrites avec prix à P. A. 844 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui vendrait et à quel prix, un

LUTH ou une GUITARE

d'occasion, mais en bon état ? — Adresser offres écrites à S. T. 856 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à reprendre

restaurant

en ville ou environs. — Faire offres détaillées sous chiffres L. C. 853 au bureau de la Feuille d'avis.

PEINTURES
et gravures. (Suis toujours acheteur.) LOTTI, place du Marché 13, tél. 5 15 80.

APPRENTISSAGES
Jeune fille de 16 ans cherche place

d'apprentie vendeuse

Adresser offres écrites à A. B. 860 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS
Perdu

de chasse chienne

courante, jeune et blanche, portant la plaque No 515. Prière à la personne qui en aurait pris soin d'aviser à P. Zimmermann, le Mail, téléphone 5 41 72.

PROF. MÉDICALES
PÉDICURE
Tél. 5 51 05
Traitement sur rendez-vous
CHAUSSURES Royal
Temple-Neuf 4
A HUBER

CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES DIVERS
TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES manifestations
ont intérêt à utiliser le moyen publicitaire le plus efficace et le plus économique :

L'ANNONCE DANS LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

REMERCIEMENTS
Dans l'impossibilité de répondre à chacun, Madame H. MINA et familles, très touchées des nombreuses marques de sympathie et d'envois de fleurs reçus, prient toutes les personnes de croire à toute leur gratitude et à leurs sincères remerciements.

Un merci tout spécialement à M. le docteur Grétilat, à la sœur visitante catholique, aux locataires et voisins de la cité des Liserons, Neuchâtel, le 10 novembre 1949.

AVIS OFFICIELS

Commune de Savagnier

SOUSSION pour place d'administrateur

Par suite de démission du titulaire, le poste d'administrateur communal est mis en soumission. Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au président de commune, M. Samuel Matthey, auquel les soumissions devront être adressées, accompagnées d'un curriculum vitae, jusqu'au 1er décembre 1949, et l'enveloppe devra porter la mention « Soumission pour place d'administrateur ». Entrée en fonctions : 15 décembre 1949.

Savagnier, le 9 novembre 1949.
CONSEIL COMMUNAL.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Madame Louise Rupp de construire une maison d'habitation au chemin de Maujobia, sur l'article 7155 du cadastre. Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 18 novembre 1949.

IMMEUBLES

A vendre

VILLA

à Colombier, cinq chambres, tout confort, jardin et verger, 1600 m² situation splendide, éventuellement avec petite industrie (mécanique). Pour renseignements, adresser offres écrites à P. C. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

Baux à loyer

au bureau du journal

ENCHÈRES

Office des faillites du Val-de-Ruz

Enchères publiques à Cernier

Vendredi 11 novembre 1949, à 15 heures, à la Halle de gymnastique, à Cernier, l'Office des faillites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, les objets suivants :

- une chambre à manger composée de : une table à rallonges, six chaises similicuir, un buffet de service et une desserte ; un appareil de radio Paillard ; une armoire à glace à une porte ; deux fauteuils ; une table de radio ; une aspirateur Super Electric neuf, 125 volts ; un bureau ministre ; une machine à écrire portative Patria ; et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente sera définitive et aura lieu au comptant conformément à la loi.

Office des faillites Cernier.

CHAMBRES

A louer

jolie chambre

meublée, tout confort, à employé sérieux. S'adresser : R. Poutalés 2, 3me à droite, entre 12 et 14 heures.

A louer chambre meublée en plein centre, à monsieur sérieux. — Demander l'adresse du No 862 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Chalet

meublé, quatre ou six lits, chauffage central, omnisol et cuisinière électrique, à louer à l'année ou pour la saison, dans centre de sports d'hiver sur ligne M.O.B. (1000 m. d'altitude). — S'adresser : Téléphone (021) 3 70 85 ou (030) 9 41 14.

YVERDON

Pour le 24 mars ou 24 juin 1950

A LOUER

en plein quartier des affaires

BEAUX MAGASINS, avec ou sans arrière-magasin

LOCAUX POUR BUREAUX.

Chauffage central général, raccordement au téléphone, tout confort.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à l'agence de la Banque cantonale vaudoise, Yverdon, tél. 2 22 12.

LOCAUX

A louer tout de suite ou pour date à convenir

comprenant trois ateliers, environ 120 m², deux bureaux, un garage. Quartier Côte. — Tél. 5 55 36.

Le Conservatoire de musique de Neuchâtel louerait sa

grande salle

deux ou trois soirs par semaine. Renseignements au 5 20 53

PENSIONS

Près du pont du Mail, famille cultivée prendrait un ou deux pensionnaires pour la table. — Téléphone 5 49 83.

Pension soignée cherche pensionnaires pour la table, prix modéré. Avenue du 1er-Mars 18, 2me étage. Tél. 5 44 50.

Belle chambre avec pension soignée pour le 15 novembre. Tél. 5 27 98.

PENSION

cherche encore quelques pensionnaires pour la table. On s'occupe éventuellement de trouver des chambres. — S'adresser : Grand-rue 3, Mme Gall.

CHAMBRE ET PENSION

à jeune homme ou jeune fille dans bonne famille, quartier de la gare. Prix 240 fr., tout compris. — A la même adresse :

pensionnaire pour la table

Adresser offres écrites à M. Z. 857 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

ETUDIANTS

cherchent à louer petit local chauffable et non meublé pour y étudier. — Adresser offres écrites à A. Z. 820 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE INDÉPENDANTE

éventuellement avec pension. — Adresser offres écrites à P. G. 864 au bureau de la Feuille d'avis.

Dans bon milieu

monsieur âgé

trouverait bon accueil, bons soins et serait bien entouré, avec bonne nourriture, jolie chambre bien chauffée avec ou sans meubles. — Téléphone 5 43 19.

CHAMBRE

meublée et chauffée. — Adresser offres écrites à K. A. 849 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE

meublée et chauffée. — Adresser offres écrites à E. C. 861 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE

meublée et chauffée. — Adresser offres écrites à E. C. 861 au bureau de la Feuille d'avis.



Vous vous habillez bien et avantageusement avec notre belle confection

COMPLETS DE VILLE 198.— 168.— 150.— 125.—	95.—	MANTEAUX D'HIVER 195.— 165.— 130.— 98.—	89.—
MANTEAUX D'HIVER 190.— 165.— 130.— 115.—	95.—	ROBES DE LAINAGE 125.— 98.— 72.— 55.—	39.—
VESTONS DE SPORT 110.— 95.— 89.— 79.—	69.—	BLOUSES, longues manches 35.— 29.— 21.50 17.50	12.80
PANTALONS ASSORTIS 67.— 55.— 45.— 39.50	29.—	JUPES DE LAINAGE 37.— 32.— 28.— 22.—	19.—

MANTEAUX ET COMPLETS POUR GARÇONS *Grand choix en* **MANTEAUX ET ROBES POUR FILLETES**

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S. A.
TEMPLE-NEUF — RUE DES POTEAUX



**Notre grand succès
REDINGOTES**

très chic, coupe impeccable, beau tissu lainage velouté, en noir, marine, vert ou bordeaux, tailles 38 à 48, au choix

149.— 125.— **89.—**

UN CHOIX IMMENSE DE SUPERBES MANTEAUX

dans des tissus de première qualité PURE LAINE, unis et fantaisie, au choix

189.— 169.— 148.— 98.— **89.—**

UN GRAND CHOIX DE MANTEAUX TEDDY-BEAR

splendide qualité alpaca 100 % coupes confortables

en beige, brun, gris, noir, vert, bordeaux

220.— 198.— 139.— **119.—**

La Nouveauté sa
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Un bon bouilli
s'achète
chez **BALMELLI**
14, rue Fleury Tél. 5 27 02

Linoléums
pour tabourets,
rayons, tables
SPICHIGER
NEUCHÂTEL

Usines Bas-de-Sachet S. A.

Scierie et commerce de bois
(SÉCHOIRS MODERNES)

CORTAILLOD - Tél. 6 41 47

offrent aux menuisiers-ébénistes

Menuiserie sapin, épicea I, I/II choix et II b de 18 à 60 mm. — Planches lignées II/III, 15 à 36 mm. Charpente, carrelats, lattes, planches à échafaudages. Bois croisés, panneaux forts, lames à plancher, chanfrein et de revêtements. Planches rainées-crêtées. Hêtre étuvé et blanc, chêne, frêne, noyer et peuplier, acajou, pour constructions de bateaux. Articles en bois en séries.

MANTEAU DE PLUIE
pour messieurs,
popeline pur coton,
doublé anglais,
façon raglan,
gris et beige **Fr. 59.—**

MANTEAU DE PLUIE
pour messieurs,
qualité supérieure,
entièrement doublé
popeline unie,
façon raglan,
beige foncé **Fr. 67⁵⁰**

VETEMENTS *Jacot*
NEUCHÂTEL

LA SOURCE SEYON 1 a
de la bonne affaire

**VOLAILLE
fraîche du pays**

Poulets extra-tendres, gros et petits
le ½ kg. depuis **Fr. 3.— à 4.50**
Poulets blancs, notre spécialité
le ½ kg. **Fr. 4.50**
Poules à bouillir
le ½ kg. **Fr. 2.50 à 3.—**
Coqs pour soupe ou pour ragoût
le ½ kg. **Fr. 2.—**
Canetons, le ½ kg. **Fr. 3.— à 3.50**
Oies le ½ kg. **Fr. 3.—**
Pigeons la pièce **Fr. 2.— à 3.50**
Lapins frais du pays, le ½ kg. **Fr. 3.—**

**GIBIER
SUISSE**

Chevrenil frais et civet
au détail depuis **Fr. 2.50** le ½ kg.
Lièvre frais et civet
au détail depuis **Fr. 2.50** le ½ kg.
Lapins de garenne sans tête ni
pattes à **Fr. 2.50** le ½ kg.
(ESCARGOTS AU BEURRE PUR)

**POISSONS
FRAIS**

Traites de rivière
Filets de perches
Fr. 3.— et 4.— le ½ kg.
Cabillaud entier ou en tranches
Fr. 2.50 le ½ kg.
Colin **Fr. 3.—** le ½ kg.
Merlans **Fr. 1.50** le ½ kg.
Filets de dorsch **Fr. 2.—** le ½ kg.
Filets de dorsch panés
Fr. 2.20 le ½ kg.
Sole **Fr. 2.80** le ½ kg.
Filets de sole **Fr. 5.—** le ½ kg.

Ménagères: profitez de nos offres intéressantes

GROS ET DETAIL

LEHNHERR Frères

NEUCHÂTEL - Téléphone 5 30 92

**Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal**



Cherchez-vous une protection sûre? Choisissez donc cette bottine «BALLY» avec semelle isolante, en crêpe et doublure chaude. Son chaussant confortable vous enthousiasmera!

Box-calf, noir et brun 59.80

CHAUSSURES
Royal
NEUCHÂTEL CENTRE VILLE

TEMPLE-NEUF 4 A. HUBER

Saucisson
pur porc

Saucisse
au cumin

Gnagis cuits

Jambon cuit

AUX BAS PRIX
HABITUELS

BOUCHERIE
Berger-Hachen

Rue du Seyon
Tél. 5 13 01

Contre le froid...

moufles et gants fourrés
chez
JUTZELER Hôpital 3
à Neuchâtel

Meubles

à crédit
à des prix très
avantageux.
Payables par petites
mensualités
et acomptes modestes
Discretion absolue
Ecrivez encore
aujourd'hui
W.-A. KELLER,
Case 63,
Neuchâtel 2, gare.

SAMEDI

**TRIPES
CUITES**

Huttenlocher
Tél. 5 13 39

Vacherins
du Haut-Jura
très réussis
Fr. 4.90 le kilo

Zimmermann S.A.
109me année

Pour
l'entretien
de votre

AUTO

Pâte à polir
Saphir

Crème à polir
Hopo

Envois par poste

PEINTURE
M. Thomet
NEUCHÂTEL
MAGASIN-ECRUS 15

Représentant
exclusif
pour le canton

Malgré
la hausse...

nous vendons toujours
nos cafés au détail aux
mêmes prix et surtout
mêmes qualités.
Magasin Meier S. A.

Un pain délicieux...
SCHULZ, boulanger
CHAVANNES 16

Pour varier
vos menus...

Les bolets préparés en
sauce madère «Stalden»
vous enchanteront.
Magasin Meier S. A.

**Une
révélation!**

et un avantage
sans précédent!

**Nos raviolis
«GRAS»**

en boîtes de 1 kg.
1 fr. 95 seulement

L'ARMAILLI
Hôpital 10



Blouse mode,
Lanella écossais,
coupé en biais,
beaux coloris, **24⁵⁰**

La belle confection pour dames

AUX *Armourins*
NEUCHÂTEL

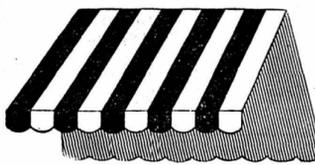
Un bon rôti de bœuf

bien tendre et de premier choix
s'achète à la

Boucherie
Charcuterie *Rohrer*
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

BEAU MAGASIN DE COUTURE

avec arrière-magasin, sur bon passage, belle
clientèle assurée, loyer modeste, à remettre
pour cause de départ. Tous renseignements,
écrire sous chiffres P. W. 39840 L., à Publicitas,
Lausanne.



STORES EXTÉRIEURS

Faites déposer vos stores qui risquent
d'être mouillés pendant l'hiver
Profitez de la mauvaise saison
pour les réparer

L'atelier spécialisé

SPICHIGER Neuchâtel



Gilets pour hommes

Unis, tons clairs beige et gris

sans manches, depuis . . . **17.50**

longues manches, depuis . . . **25.20**

Deux tons avec devant foncé

ou couleur

tout tricot, sans manches . . . **22.40**

tout tricot, longues manches **25.60**

tricot, plastron velours co-

telé **30.90**

De très belles fantaisies dans toutes
les façons les plus nouvelles

Guye-Prêtre

NEUCHÂTEL

FIANCÉS... acheteurs de meubles

Les mobiliers «LEIDI» sont renommés partout.
De nombreux clients neuchâtelois sont enchantés
des meubles que nous leur avons fournis et leur
réclame nous vaut sans cesse de nouvelles deman-
des et de nouveaux clients.

Adressez-vous à notre représentant-dépositaire
M. Wannemacher, Riveraine 4 NEUCHÂTEL

lequel se fera un plaisir de vous présenter, dans
ses locaux, quelques-uns de nos modèles ou vous
remettra notre catalogue illustré.

FABRIQUE
DE MEUBLES

Leidi frères

LAUSANNE
Rue César-Roux 14

1. Veuillez m'envoyer votre cata-
logue.

2. Je désire voir votre exposition.

Nom : _____

Prénom : _____

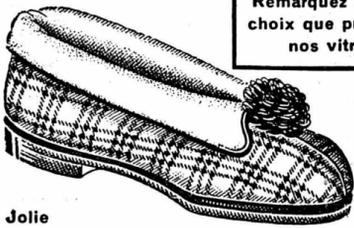
Adresse : _____

Localité : _____

Chaleur et confort!

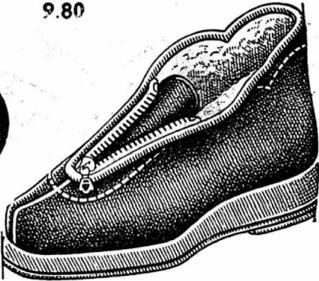
Pantoufles pratiques, à prix très avantageux

Remarquez le grand choix que présentent nos vitrines



Jolie pantoufle réversible
Pois de chameau quadrillé, avec semelle cuir. Avantageux.

9.80



Le BALLY „Mandarin” pour la maison
Modèles souples, légers et pratiques, avec fermeture éclair. Noir, brun, bleu ou rouge.

29.80



Pantoufles chaudes, pour enfants
Manchester ou velours de différentes couleurs. Semelle de cuir, flexible.

19/21 15.80
22/6 17.80 27/9 19.80



Ces prix s'entendent NETS

Chaussures La Rationnelle Bally

Neuchâtel / Rue de l'Hôpital 11

Les Couverts Hans



L'argenterie extra-forte des « Couverts HANS » a été contrôlée officiellement. Si vous achetez les « Couverts HANS » vous achetez de la qualité. Les « Couverts HANS » sont élégants - meilleurs - avantageux. Laissez-vous montrer la collection « HANS » dans les maisons spécialisées.

Sur liste des revendeurs par ALBERT HANS, ZÜRICH



Grand déballage de SKIS

chez **RENÉ SCHENK**
Chavannes 15 NEUCHÂTEL

URGENT, pour raison de famille boucherie moderne

sur artère principale, avec appartement de quatre pièces, bail de dix ans, Fr. 17,000.— Faire offres sous chiffres OFA 9710 G., Orell Füssli-Announces, Genève

R.38

Merveilleux, le nouveau Radion!
Il contient plus de savon: il mousse donc davantage et sa force détersive s'en trouve décuplée!



Radion rend le linge blanc plus blanc et les effets de couleur plus lumineux. Il est d'une efficacité admirable dans la machine à laver et se prête parfaitement au lavage du linge fin, qu'il soit de laine ou de soie. De plus, il est meilleur marché! Qui donc ne voudrait laver avec le nouveau Radion!

RADION lave plus blanc
et rend les effets de couleur plus lumineux



Un produit Sunlight

Nouvelle qualité

Prix seult. Fr. 1.-

PORTOS ROBERTSON

Portos de qualité!

EN VENTE DANS LES BONS MAGASINS

BAS NYLON 4.90
Premier choix Fr.

Bernard

NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL S.A.

GELÉE KALODERMA



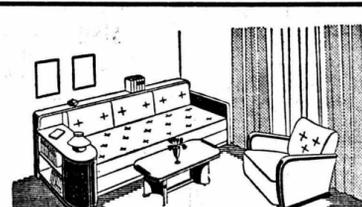
pour les soins de vos mains

Tubes frs. 1.45 et 2.35 + impôts



FABRIQUE DE TIMBRES LUTZ-BERGER 2 Rue des Arts 17, NEUCHÂTEL

Téléphone 6 16 45



Le joli studio ci-contre donnera à votre intérieur un aspect de bien-être et de confort

Beau choix chez

J. Skrabal
MEUBLES PESEUX



Pour un article de qualité **BIEDERMANN**



Pour un article de qualité **BIEDERMANN**



Pour un article de qualité **BIEDERMANN**



Pour un article de qualité **BIEDERMANN**



Pour un article de qualité **BIEDERMANN**



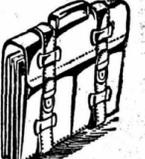
Pour un article de qualité **BIEDERMANN**



Pour un article de qualité **BIEDERMANN**



Pour un article de qualité **BIEDERMANN**



Pour un article de qualité **BIEDERMANN**

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La VÉNUS D'IVOIRE

roman d'amour et d'aventures par **JEAN DE KERLECCQ** 18

De temps à autre, la signorina Altari regardait la pendule... Aléria s'en aperçut et observa.
— Vous n'êtes pas pressée aujourd'hui. Ne m'avez-vous pas dit que votre frère est actuellement chez des cousins à Capri?
— Sans doute, mais je ne voudrais pas alarmer ma vieille Caterina.
— Elle se leva, Raphaël s'offrit à la reconduire en auto, et la compagnie se disloqua.
— La comtesse Julia et sa fille restèrent seules dans le salon.
— N'as-tu pas remarqué, dit la première, combien le baron s'est montré galant envers Félícia.
— Si fait.
— On pourrait peut-être voir...
— Quoi?
— A les rapprocher.
— Oh! je doute que Félícia soit

disposée à écouter celui-ci plutôt que d'autres.
— On ne sait jamais.
— Enfin... enfin, je ne pense pas que le baron Tadesco soit un parti pour cette pauvre petite. Encore qu'il se prétend tout à coup des goûts idylliques, j'imagine qu'il ne tarderait guère à reprendre ses habitudes d'homme du monde. Si j'en crois Raphaël, Zilani ne se couche jamais qu'aux approches du jour. A son âge, on ne chasse plus le naturel.
— Tu as raison, conclut la comtesse Julia. D'ailleurs, Félícia est si jeune... et puis, il y a Paolo, c'est vrai...

IX ENLÈVEMENT

Le comte Arnaldo était retourné à la villa Dandoli, Raphaël avait rejoint ses camarades au cercle. La comtesse Julia présidait une réunion de dames patronnesses au presbytère de San Grégorio.
Seule au palais Sant-Antoine, la signorina Aléria broyait du noir.
Elle avait eu, la veille, à propos de rien, une discussion — dont elle avait fait tous les frais — avec le chevalier Prieto del Sarzo.
Albani avait fait preuve, comme toujours d'une indéfectible patience et d'une générosité inlassable.
Impuissante à tirer de son fiancé le moindre mot d'humeur, Aléria s'abandonnant à ses nerfs, s'était montrée agressive.

A la fin, très triste, le chevalier s'était levé.
— Ma bonne petite, je vois bien que vous êtes, ce soir, peu disposée à m'entendre... Croyez bien que je ne vous en veux pas... Vous souffrez... Vous avez besoin de repos... Vous désirez être seule... C'est trop juste... Je reviendrai demain.
Il était parti sans montrer d'amertume; toujours prêt à comprendre, à excuser... à s'effacer...
A cette heure, Aléria, pensive, se désolait durement d'avoir fait souffrir un ami si parfait.
Elle redoutait qu'il ne vint pas.
Un grand feu de bois éclairait, seul, le boudoir où les signora Priamo, d'ordinaire recevaient leurs invités. Les bruits de la rue n'arrivaient là, qu'assourdis par de pesantes et riches tentures, et le phénomène était vraiment propice à la méditation.
Après s'être étonnée d'avoir à peu près perdu le calme de l'esprit, et la plus précieuse de l'homme, Aléria descendait en elle-même et s'observait sans pitié.
Qu'y avait-il donc de changé? Pourquoi ne tressaillait-elle plus de plaisir à la pensée de retrouver Albani?
L'aimait-elle moins?
L'avait-elle, seulement, jamais aimé?
N'est-ce pas après l'apparition du baron Tadesco Zilani qu'elle avait

commencé de douter de son cœur?
Pauvre Albani...
Aussi loin qu'elle remontait dans ses souvenirs, elle retrouvait le cher garçon à ses pieds.
Que pouvait-elle lui reprocher?
Aurait-elle jamais le courage de lui faire comprendre qu'il n'était peut-être pas aimé de la manière qu'il eût souhaité?
Et pourtant, ne valait-il pas mieux, toute de suite, s'expliquer franchement sur une évolution qu'il n'était plus convenable de céler?
Restait une autre solution: précipiter les événements... prier le comte de prendre ses dispositions pour que l'union projetée fût consacrée sans délai... puis s'enfermer à jamais dans la prison secrète que ne viendrait plus même visiter les souvenirs...
Aléria, en dépit de sa fermeté d'âme, ne pouvait encore se résigner à l'irréparable.
Pauvre... pauvre chevalier!
Etait-il vrai que chaque heure la rapprochait davantage de Tadesco Zilani?
Qu'elle le voulait ou non, cet homme avait posé un pied conquérant sur son cœur... Elle s'adonnait à la douceur de se sentir un maître.
Toutes ses révoltes ne pouvaient rien changer à cette vérité éblouissante: elle aimait Tadesco Zilani.
La nuit maintenant était complète. Le brouhaha confus de la rue avait cessé. On distinguait un pas individuel se pressant sous les fenêtres.

Les tramways, moins fréquents, se signalaient mieux à l'oreille, et le bruit de leurs freins serrés emplissait un moment toute la ville.
Albani... Tadesco... Deux ombres dans les angles plus obscurs...
A mesure que les aiguilles remontaient vers neuf heures, Aléria s'habitua à l'idée que le chevalier ne viendrait pas.
Il lui arrivait, pourtant, de venir un peu plus tard, quand après dîner, sa mère, impotente, l'avait retenu.
Ce soir, il n'était pas pressé... Aléria ne savait plus ce qu'elle désirait davantage de la venue ou de l'absence de son fiancé.
Peut-être n'avait-elle que la nostalgie de l'autre? Elle se représentait Zilani au cercle... passant à travers les tables rayonnantes, superbe, envié... serrant des mains.
Avait-il une petite pensée pour elle?
Infortuné Albani!...

— Le chevalier, sans doute?... Faites entrer.
— Il ne s'agit pas du signor del Sarzo, signorina, mais d'une personne...
— Je suis seule.
— C'est bien ce que j'ai dit. Précisément ce personnage vient pour la signorina.
— Il repassera demain.
— Il prétend que c'est très pressé... que si la signorina savait, elle ne perdrait pas une minute.
— Mais enfin... que veut cet individu?
— Il vient de la part de la signorina Altari.
— De la part de Félícia?... Je comprends de moins en moins.
— Que faut-il répondre?
— Rien, j'y vais.
Aléria descendit vivement l'escalier et aperçut, la casquette à la main, un homme qu'elle ne connaissait pas, qui la salua humblement et expliqua:
« La signorina Altari — dont il était voisin — envoyait chercher d'urgence son amie... Paolo venait d'être pris d'un mal foudroyant... Elle ne savait à qui se raccrocher en attendant l'arrivée du médecin... Une auto était là toute prête... trépidante... Il n'y avait pas un instant à perdre... la signorina Altari était comme folle. »

(A suivre)



**Avec
Nussgold
cuisine
exquise!**



**GRAISSE
ALIMENTAIRE**

Fr. 1.95
la plaque

**Demander mon
DIVAN-LIT**
avec coffre pour literie,
barrières mobiles, avec
tissu, seulement 318 fr
chez

**Müller
G. Meyer**
Facilités de paiement sur
demande

A VENDRE

une paire de patins, ho-
ckey, vissés à souliers No
30, une paire de skis
pour enfants.

Pour dames

Un manteau noir, chaud,
taille 42, une jaquette de
sport noire, col et poi-
gnets de fourrure, taille
42, S'adresser: tél. 5 49 95.

Savez-vous!

que nous confectionnons sur mesure,
avec essayage, aux prix les plus bas:
MANTEAUX DE DAMES, classiques et
fantaisie, robes, costumes en tricot
ou jersey
MANTEAUX, COMPLETS SPORT,
ville et fantaisie

A la Mode de Chez Nous
FABRIQUE DE VÊTEMENTS
Moullins 31 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 36 55

Avec une bonne choucroute
UN MORCEAU DE PORC
salé ou fumé
extra
de la charcuterie de campagne
P. ESCHLER-PARIS
HALLE AUX VIANDES

**BOUCHERIE
DU VAUSEYON**

**Grande baisse
sur le veau**

Belles tripes
cuites, ainsi que
beaux bouillis
entremêlés
et rôti de bœuf
tendre

Service à domicile
Tél. 5 21 87
Se recommande:
A. KOHLI

**Beurre frais
étranger**

90 c. les 100 grammes
Rabais depuis 5 kg.

**Œufs frais
étrangers**

26 c. la pièce
Rabais depuis
cinq douzaines

Expédition au dehors
R.-A. STOTZER
Rue du Trésor

*Société
Coopérative de
Consommation*

**Riz
naturel**

1.32 le kg.
moins ristourne

RADIO

Dans joli meuble com-
biné,
avec pick-up et bar, oc-
casion unique, 950 fr.,
ainsi que PERRUCHES
bleues ou vertes, à 8 fr.
pièce. Demander l'adresse
du No 696 au bureau de
la Feuille d'avis.

**Si vous êtes
indécis**

vous trouverez aux ma-
gasins Meier S. A le vin
qu'il vous faut

**SONGEZ À VOTRE
BICYCLETTE**

Pour tout ce qui
concerne
vos RÉPARATIONS,
REVISIONS et
REEMBALLAGE
en vous adressant
au spécialiste

René Schenk
Cycles - Chavannes 15

**Pour
la saison**

du **Rhum**
Martinique vieux
aussi en 1/10 et 2/10
Jamaïque

Colonial
Négrita 44°
Coruba N.P.U. 46°

les 2 derniers
en bouteille d'origine

Zimmermann S.A.
100me année

**Belle occasion
VESTON**

bleu roi, grandeur 46
coupe moderne. Deman-
der l'adresse du No 790
au bureau de la Feuille
d'avis.

A vendre beau pardes-
sus d'hiver, grande taille,
état de neuf. Demander
l'adresse du No 852 au
bureau de la Feuille
d'avis.

**A vendre
HABITS**

pour messieurs, parfait
état, taille 46, dont un
complet fil-à-fil, 60 fr.;
un complet de laine noir
et fil blanc, 65 fr.; un
complet fantaisie, 50 fr.;
un complet de ski, fu-
seau, 55 fr.; un manteau
d'hiver, 60 fr., ainsi
qu'un rasoir électrique
« Rabaldo », 50 fr. et un
chronographe, 120 fr.
Téléphoner au 5 55 18 de
12-13 heures et le soir
dès 18 h 30.

A vendre

pour cause de départ,
belle chambre à coucher
complète, moderne, en
noyer mi-poli, lit ju-
meaux, sommiers métal-
liques matelas crin ani-
mal. Demander l'adresse
du No 801 au bureau de
la Feuille d'avis

Au Roseau Pensant
Livres d'occasion
Timbres-poste
Achat - Vente
TEMPLE-NEUF 15



MANTEAUX D'HIVER

avec ceinture ou martingale,
en gris, beige, brun
Fr. 140.- 160.- 185.- 195.-
210.- 230.- 250.-

*Quand avec elle je sors,
je mets mon « Excelsior »*

Si nous ne voulons pas mettre notre compagne mal à l'aise, nous devons avoir une tenue digne d'elle. Pas besoin pour autant de devenir esclave de la mode. Choisissons avec discernement une tenue de bon goût, appropriée aux circonstances. Si vous désirez un conseil sur ce qui se porte à telle ou telle occasion, renseignez-vous sans engagement chez Excelsior. Et si vous voulez un complet ou un manteau à la fois durable et chic, un vêtement qui vous habille bien et fasse long usage, voyez le grand choix d'Excelsior.



Grand-Rue 2 (angle rue de l'Hôpital)
NEUCHÂTEL M Dreyfus
J Zosso succ

POUR DIMANCHE...

Une bonne **choucroute garnie**
Superbe **bouilli et rôti de bœuf**
extra-tendre

Belles tripes cuites

BOUCHERIE « MONT-FLEURY »
Max Hofmann
Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

UN BON CONSEIL :

*Un bon lit
Un bon sommeil*



**Duvets - Traversins
Oreillers - Couvre-pieds
Couvretures de laine**
de première qualité

Le magasin spécialisé de literie
C. BUSER - Au Cygne
Faubourg du Lac 1 Tél. 5 26 46
vous donnera tous renseignements
utiles à ce sujet

BÉRETS

pour jeunes filles,
en feutre, tous
coloris, à un prix
très avantageux **950**

CHAPEAUX

de dames, **1750**
très mode, depuis

MODE JANE

Epancheurs 11 Tél. 5 32 70

Beau choix de **PORC FUMÉ**
BOUCHERIE R. MARGOT
Rue du Seyon



Traversez confortablement
l'hiver
grâce à nos

CANADIENNES
Modèles pour dames, messieurs
et enfants
Vous aurez le maximum à tout point
de vue:
coupe, finition qualité du tissu
et de la fourrure

Jacques Gutzieler & Co
CUIRS ET PEAUX
Rue de l'Hôpital 3 - NEUCHÂTEL

nos Bas

sélectionnés
vous donneront
satisfaction



*Le plus
grand choix
et coloris mode*

BAS nylon, sans
couture, 1er
choix, la paire **475**

BAS nylon suisse, 1er
choix, mailles envers,
la paire **490**

BAS nylon américain, 66 gauche,
15 Denier, extra-fin, la paire **695**

BAS laine et soie, entièrement diminué,
coloris mode, article solide, la paire **390**

BAS Pétriné, pure laine, diminué, belle qualité et
très chaud, la paire **450**

BAS Lancofil, diminué, pied renforcé, teintes nouvelles,
la paire **575**

BAS Relief, pure laine, très résistant, souple et chaud, la
paire **790**

RAYON DE BAS

AUS *Armourins*
NEUCHÂTEL

**POUR VOTRE
ROBE DU SOIR**

nous vous rappelons
notre splendide assortiment

Velours chiffon

Se fait en :
blanc, turquoise, nattier, royal,
brun, violette ou noir

Largeur 90 cm.

1380
le mètre

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

La Nouveauté
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL



Souliers de ski en noir

Séries 27 - 29
19.80 et 21.80
Séries 30 - 35
24.80 et 29.80
Séries 36 - 42
29.80 et 36.80

Kurth Neuchâtel

Samedi **A. VOUGA**
HALLE AUX VIANDES

Ragoût de bœuf
très avantageux Fr. 2.40 le 1/2 kg.
Beau rôti de porc
depuis Fr. 3.25 le 1/2 kg.

Nos articles et nos documents d'actualité

FORCE ET FAIBLESSE DE L'U.R.S.S.

Où en est la préparation militaire de l'Union soviétique ?

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »)

Toute la politique mondiale de l'U.R.S.S. obéit actuellement à des motifs stratégiques. Agressive, dynamique et dénuée de scrupules — elle rappelle, en effet, une série d'attaques déclenchées simultanément sur divers fronts de combat. Cette activité est connue aujourd'hui sous le nom de guerre froide.

Bien que l'on puisse discuter toujours sur la justesse de ce terme, une chose, pourtant, est certaine. C'est qu'une politique de ce genre ne peut pas être inspirée par une volonté de collaboration — à base de compromis réciproques. Elle répond plutôt au désir de se préparer à une guerre de conquête.

C'est un fait désormais acquis que la Russie fabrique déjà des bombes atomiques. Mais cela ne résout pas encore tous les problèmes de sa préparation militaire. De fait, pour accomplir la tâche qui lui est assignée, l'état-major soviétique doit pouvoir disposer de forces aériennes, navales et terrestres aussi nombreuses et efficaces que possible. Tout porte à croire qu'il les prépare fiévreusement, d'après des plans établis d'avance et avec une grande énergie.

Il est particulièrement difficile d'avoir sur ces préparatifs des renseignements précis. Mais certaines informations de sources confidentielles franchissent, malgré tout, le rideau d'acier séparant l'U.R.S.S. de ses satellites, ainsi que le rideau de fer qui s'étend entre ces derniers et le « monde capitaliste ». Cela permet aux dirigeants militaires de l'Occident d'en savoir assez long sur le potentiel des armements soviétiques.

Dans le domaine de l'aviation

C'est le maréchal Verchinine, commandant suprême de l'aviation depuis mars 1946, qui est le principal artisan de la puissance aérienne russe. Le général Vassily Staline, fils unique du dictateur rouge, actuellement préposé à l'instruction des pilotes de chasse, est un de ses collaborateurs directs. L'armée de l'air russe compte aujourd'hui 800 mille hommes environ et s'appuie sur une forte industrie spécialisée, dispersée dans l'Oural, à Stalinsk (bassin de Kouznets), à Omsk (en Sibérie) et à Leningrad, où tout un faubourg industriel porte le nom significatif de Bauxitogorsk. Les moteurs et les instruments de vol sont fabriqués à Ufa et à Tchernigorsk (dans l'Oural), à Koubychev (sur la Volga), à Stalingrad, à Sverdlovsk et à Voronéï. Il est curieux de noter que presque toutes ces localités sont situées profondément dans l'intérieur du pays, et bien loin des confins de l'U.R.S.S.

Les principaux champs d'aviation se trouvent — par contre — à l'ouest, selon un critère stratégique purement offensif. Parmi les aéroports les plus modernes il faut citer ceux de Dorpat (Estonie), Kanas et Virbal (Lituanie), Brest-Litovsk (Pologne), à Viipuri (Finlande) et sur le lac Ladoga, tout près de la frontière finlandaise. Ceux de Kaliningrad (ex-Koenigsberg), Léon-

pol (Pologne) et Cernauti (Roumanie) ont été agrandis et améliorés. A part les territoires récemment annexés, un vaste réseau existe, d'ailleurs, à travers toute la Russie proprement dite.

Quant aux types des avions soviétiques, on sait que les Etats-Unis — surtout s'il s'agit de bombardiers — en possèdent de plus grands et de meilleurs. Mais les experts occidentaux reconnaissent unanimement la haute valeur des avions à réaction russes — les « Jak », les « Lagg » et les « Mig » — qui, en 1948 déjà, avaient dépassé la vitesse de 900 km. à l'heure. En outre, des résultats remarquables ont été atteints dans le domaine de l'aviation arctique, dans celui des planeurs et des hélicoptères. Les troupes de parachutistes comprenaient déjà 100,000 hommes à la fin de l'année écoulée.

Les effectifs de toutes ces forces de l'air — comme d'ailleurs le nombre global d'appareils de guerre soviétiques — ne sont pas exactement connus. On croit, pourtant, savoir que l'aviation rouge compterait au moins 60,000 avions (elle avait 46,000 appareils au début de la dernière guerre).

Les forces navales

Les forces navales de l'U.R.S.S. sont beaucoup plus faibles que son aviation. Cela concerne, en premier lieu, la flotte de la Baltique (Baltijskij Flot) et celle des mers du nord, surtout après la restitution du « Royal Sovereign », prêt à l'U. R. S. S. par la Grande-Bretagne et stationné, il y a peu de temps encore, dans la base navale de Mourmansk. La flotte de la mer Noire (Tchernomorskiy Flot) se trouve, cependant, dans une situation meilleure. Renforcée par les unités italiennes — cédées à la Russie en vertu du traité de paix — elle comprend aujourd'hui plus de 200,000 tonnes. Toute la marine de guerre soviétique — au total 500,000 tonnes environ — ne compte, pourtant, que peu d'unités de ligne (5 navires de bataille, 15 croiseurs et 50 contre-torpilleurs) et ne pourrait tenir tête à ses rivales: les flottes anglaise et américaine réunies.

Par contre, en fait de sous-marins, l'U.R.S.S. est la première puissance du monde. Elle en possède, en effet, 300 environ et fabrique actuellement en série des « Schnorkel's », les plus modernes et les plus perfectionnés. Aussi, les experts américains de l'« Office of Naval Intelligence » en sont-ils sérieusement préoccupés. On y estime, par ailleurs, que les effectifs de la marine soviétique se montent à près de 600,000 hommes.

L'état-major de l'U.R.S.S. tient, cependant, surtout, au développement des forces terrestres, étant persuadé que « le soldat russe se sent plus sûr sur terre que dans les airs et sur mer ».

Une infanterie très puissante

Les spécialistes militaires de l'Occident s'accordent tous à croire que l'armée de terre soviétique compte aujourd'hui 4 millions d'hommes environ. Le facteur de la masse n'y est donc pas négligé. Mais il serait erroné de penser que les succès russes, au cours du dernier conflit, ont pu être obtenus uniquement grâce au nombre. Le facteur qualité y joua également un rôle primordial. Le colonel Lyddell Hard, écrivain militaire britannique bien connu, affirme, par exemple, que le fusil russe était supérieur à celui en usage dans l'infanterie allemande. Il fait la même observation quant au mortier. Actuellement on croit savoir que chaque fantassin soviétique serait armé d'une mitrailleuse légère. Le matériel d'artillerie serait, lui aussi, constamment perfectionné. Il comprendrait surtout des pièces de calibre moyen, ainsi que des canons antichars. La motorisation y aurait fait également de très notable progrès.

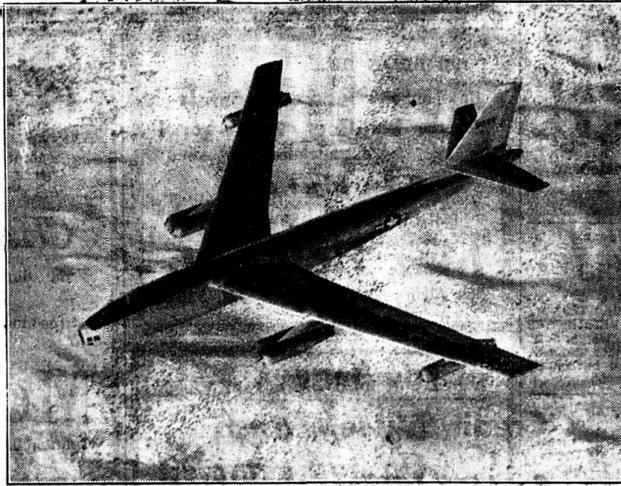
Mais c'est sur les chars d'assaut que se concentre aujourd'hui l'attention principale de l'état-major de l'U.R.S.S. Cela est, d'ailleurs, compréhensible et le maréchal Toukhatchevsky l'avait déjà compris, en même temps que Guderian et de Gaulle. Les experts occidentaux considèrent que les modèles des chars soviétiques — très maniables et construits en série — sont aujourd'hui parmi les meilleurs. La production annuelle en est estimée à 40,000 unités. Elle serait susceptible d'être encore augmentée et se trouve concentrée dans les régions situées loin des frontières.

Dans l'ensemble, les forces armées soviétiques sont fortes de 5 millions

d'hommes environ et comprenant six groupes d'armée, près de 225 divisions, dont 25 divisions cuirassées. Ces troupes reçoivent une instruction militaire continue et sont soumises à une discipline de fer.

Le Kremlin dispose donc d'une puissance militaire formidable. Elle a, pourtant, deux grandes faiblesses permanentes: le mauvais fonctionnement des transports et la déficience de la production industrielle. Sans avoir comblé ces graves lacunes — l'U.R.S.S. peut, il est vrai, déclencher une guerre, mais elle ne pourrait jamais la gagner. Espérons qu'elle s'en rendra compte avant de provoquer dans le monde une nouvelle catastrophe. M.-I. CORY.

Les progrès de l'aviation Le Boeing B-47 « Stratojet »



Bombardier « léger » à réaction de la classe des 900 km/h.

Les dimensions de cet avion sont à peu de choses près semblables à celles du B-29 « Superfortress »: envergure 35 m.; longueur 33 m. Pour la première fois chez un bombardier, les ailes et l'empennage accusent une forte flèche d'environ 35 degrés.

Moteurs: 6 turboréacteurs General Electric J-47 de plus de 2100 kg. de poussée et 18 fusées de décollage Jato de 430 kg. de poussée disposées en 3 rangées de chaque côté du fuselage. Sur la photographie on distingue nettement les neuf orifices d'échappement des fusées à l'avant de l'étoile peinte sur le fuselage.

Le train d'atterrissage est du type bicyclette en tandem: un diablo à l'avant se rétractant dans le nez, un second diablo derrière les ailes se rétractant dans le corps du fuselage. Des roues d'appui légères qui s'accablent entre les deux réacteurs internes maintiennent l'équilibre de l'avion au repos.

La soute, qui se trouve entre les roues principales, peut contenir neuf tonnes de bombes.

Poids total: 55 tonnes environ. Equipage: 1 pilote, 1 copilote et 1 bombardier. Performances: Vitesse = 900 - 1000 km/h.; plafond = 10,000 m.; distance franchissable = 3200 - 3500 km.

Le 8 février 1949, un « Stratojet » a couvert 3700 km. à la vitesse moyenne de 970 km/h., réalisant ainsi un nouveau record pour ce type d'appareil. Alors que les prototypes du B-47 ont fait leur premier vol, respectivement en décembre 1947 et juillet 1948, la première série définitive, après transformation, est actuellement en cours de fabrication.

Un plan du général Romulo pour résoudre le problème de l'énergie atomique

LAKE-SUCCOESS, 9 (Reuter). — Le général Carlos Romulo, président de l'assemblée générale de l'O.N.U., a proposé, mercredi, un plan en quatre points pour sortir de l'impasse à propos du contrôle de l'énergie atomique.

Dans un message adressé à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à la France, à la Chine, à l'U.R.S.S. et au Canada, il propose ce qui suit:

- 1) un « armistice » atomique à court terme avec un système d'inspection;
- 2) une interdiction « provisoire » de l'usage d'armes atomiques avec « des garanties appropriées »;
- 3) un compromis quelconque permettant l'inspection de fabriques atomiques, sans dépendre d'un contrôle international;
- 4) un nouvel examen de la question du contrôle sur la base des plus récentes recherches scientifiques.

Le général Romulo écrit dans son message « que l'humanité n'est pas prête à approuver une stagnation à propos d'une question aussi importante pour l'avenir du monde. Les efforts les plus grands devront être tentés pour reculer les possibilités les plus éloignées d'un arrangement vraiment efficace ».

Le rapport de la Société générale de l'horlogerie suisse S. A.

L'exportation des montres est toujours entravée par la politique commerciale des pays importateurs

Le ralentissement des affaires s'est fait sentir

On nous communique:

La Société générale de l'horlogerie suisse S. A. ASUAG (société holding contrôlant les fabriques de l'ébauche et des parties réglantes de la montre) constate dans son 18^e rapport de gestion que l'exportation des montres est toujours entravée par la politique commerciale de la plupart des pays importateurs. Les résolutions adoptées par plus d'une conférence internationale, en vue du retour à une plus grande liberté du commerce mondial, n'ont guère été suivies jusqu'à présent de réalisations pratiques. Il est remarquable qu'en dépit de ces obstacles, l'exportation horlogère se soit maintenue en 1948 à peu près au niveau de l'année précédente. Le nombre des montres et mouvements finis exportés a de nouveau dépassé 24 millions de pièces.

Le ralentissement des affaires

Ce chiffre n'exprime cependant pas les changements qui se sont produits dans l'état du marché. Les commandes se sont ralenties, notamment pour les montres d'un certain prix. D'une façon générale, les clients manifestent une certaine retenue. Quelques fabriques ont temporairement réduit l'horaire de travail. La concurrence étrangère se fait sentir à nouveau pour certains articles, les réels tout particulièrement. Si l'on cherche à avoir une vue d'ensemble, cette évolution du marché apparaît plutôt comme un retour à une activité moins fébrile, à une période plus normale. Quant à la dévaluation de la livre sterling, il est encore trop tôt pour juger de ses conséquences.

Renouvellement de la convention collective et nécessité d'une discipline professionnelle

La convention collective de l'industrie horlogère suisse, qui avait été dénoncée pour son échéance du 31 mars 1949, a été renouvelée, sans modifications essentielles, pour une période de cinq ans. Les 1100 entreprises signataires de cette convention ont ainsi confirmé individuellement leur attachement au statut industriel de l'horlogerie suisse.

La dite convention est appuyée et complétée par un arrêté du Conseil fédéral protégeant l'industrie horlogère, arrêté renouvelé plusieurs fois et qui arrivera à échéance le 31 décembre 1951. Il devra être remplacé par un acte législatif émanant des Chambres fédérales et soumis au referendum facultatif. Les intéressés s'accordent à reconnaître que l'organisation actuelle a permis de remédier aux graves défauts qui affaiblissaient autrefois l'horlogerie suisse et qui menaçaient son existence même. Cette organisation a permis d'éviter une extension malsaine de l'appareil industriel, conduisant à la surproduction. Elle a mis fin à un système de crédit trop large et elle a, enfin, fourni une base solide au calcul des prix. Il faut noter que cet assainissement n'a nullement supprimé la concurrence; on sait en effet que plus de 9/10^{es} des produits de l'horlogerie suisse sont exportés, ce qui veut dire qu'ils doivent se mesurer avec la concurrence étrangère sur le marché mondial. C'est donc dans le domaine de la production seulement que la liberté d'action des entreprises est restreinte. Le redressement salutaire opéré au cours des quinze dernières années a convaincu chacun, dans les milieux horlogers, de la nécessité d'une discipline professionnelle.

Les résultats de l'exercice 1948-1949

Le bénéfice net de l'ASUAG pour l'exercice 1948-1949 s'élève à 1,033,923 francs (contre 945,814 fr. en 1947-1948). Le conseil d'administration propose un dividende de 6% (5,5% l'année précédente) pour les actions des séries A et B, ce qui, statutairement, entraîne une rémunération de 35 fr. par titre pour les 6000 actions de la série C appartenant à la Confédération et dont la valeur nominale a été réduite immédiatement à 1 fr. lors de la fondation de la société, en 1931. La Confédération encaisse donc un revenu normal sur un capital qui avait été considéré en son temps comme subvention. Il faut se souvenir en outre que le prêt qu'elle avait accordé en même temps à l'ASUAG a déjà été remboursé il y a plusieurs années.

Résumé du bilan (après emploi du bénéfice)

	Au 30 juin 1948	Au 30 juin 1949
	Fr.	Fr.
ACTIF		
Participations et avoirs auprès des sociétés contrôlées	18,122,000.—	16,516,000.—
Débiteurs et fonds disponibles	1,020,000.—	946,000.—
PASSIF		
Capital-actions	10,006,000.—	10,006,000.—
Reserves diverses	3,461,000.—	3,686,000.—
Banques et obligations	4,250,000.—	2,750,000.—
Cranciers et dividende	1,425,000	1,020,000.—

CHOSSES D'OUTRE-RHIN

Comment l'Allemagne de l'ouest se donna une capitale

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit:

Le vote du parlement de l'Allemagne occidentale, faisant de Bonn la capitale provisoire du pays, a causé une vive surprise dans bien des milieux d'outre-Rhin, car tous les pronostics, ou presque, faisaient de Francfort-sur-le-Main la favorite du tournoi. Qu'on en juge...

Des chiffres

Comme la plupart des luttes de ce genre, le duel entre Bonn et Franc-

fort se déroule sur deux plans. Il y eut le match ouvert, public, à coups de chiffres et d'arguments sérieux, que chacun put suivre et commenter, et il y eut la lutte dans les coulisses, à coups d'« influences », ignorée du grand public et qui décida finalement du résultat.

En match régulier, Francfort avait toutes les chances de l'emporter sur Bonn, comme on peut s'en rendre compte par les quelques chiffres suivants:

	Bonn	Francfort
Bureaux immédiatement disponibles	12,280 m ²	45,857 m ²
Bureaux disponibles au printemps	59,000 m ²	185,000 m ²
Logements disponibles ou en construction	1,127 m ²	4,001 m ²

Les constructions nouvelles, nécessitées par le manque de place, devaient coûter 48 millions de marks à Bonn et 13 millions seulement à Francfort, où des casernes désaffectées pouvaient être transformées facilement en bureaux. Francfort, comme capitale de la bizonie, possède en outre une réserve naturelle de logements libres, puisque 3000 seulement des 4000 appartements réquisitionnés ont été occupés. Compte tenu des frais occasionnés par l'entretien des hauts-commissaires et de quelques services civils et militaires alliés, on estime que la désignation de Bonn, comme capitale provisoire, aurait entraîné une dépense totale de 138 millions de marks environ, et celle de Francfort une dépense de 22 millions seulement. Or, à l'heure actuelle, les Allemands n'ont pas de millions à gaspiller...

Ce qu'on ne vit pas

Ce que nous venons d'énumérer, ce sont les arguments que la commission du parlement, chargée d'étudier la question, coucha dans son rapport final, favorable à Francfort... Mais les partisans de Bonn ne se donneront pas pour battus et se mirent à opposer le sentiment à la logique.

Soutenus par M. Adenauer et certains hommes politiques appartenant

à tous les partis, dont le ministre de la Rhénanie du nord - Westphalie, ils firent grand état des frais auxquels ils avaient déjà consentis pour loger convenablement la Constituante et les constituants. Ils citèrent aussi le fait que leur ville avait déjà été évacuée par sa garnison belge, alors que les Américains étaient toujours à Francfort... Les partisans de Francfort, naturellement, rétorquèrent qu'ils avaient réalisé, eux aussi, de grands sacrifices pour abriter les services administratifs de la bizonie, et que l'occupation américaine de leur ville se réduirait bientôt à celle du siège de l'I.G. Farben et du quartier environnant.

Dans les coulisses de l'Assemblée nationale, au moment où les jeux se faisaient, on parlait surtout de l'activité incessante d'un petit groupe de « bonnistes », qui ne paraissait pas près de déposer les armes. De nombreuses manœuvres de la dernière heure eurent lieu, comme la distribution d'un appel signé du leader socialiste Schumacher en faveur de Bonn... et qui n'était qu'un faux ! Il est juste de préciser que l'émergence ne sortit guère des coulisses et des salles de séances du parlement, car pour la plupart des Allemands, la capitale du pays continue à être... Berlin.

Léon LATOUR.

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion: 6.55, l'anglais par la radio. 7.10, le bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, œuvres de Franz Schubert. 11 h. de Beromünster: émission communale. 12.15, le moment sportif. 12.20, pages orchestrales légères. 12.40, vous écoutez-t-elle ce soir. 12.45, signal horaire. 12.46, informations. 12.55, une marche populaire. 13 h., les visiteurs de 13 heures. 13.10, les Compagnons de la chanson. 13.25, Sonate en ut mineur op. 45 de Chopin. 13.50, La nuit de mai, de Rimsky-Korsakov. 14.20, signal horaire. 16.30, de Beromünster: émission communale. 17.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 17.40, un quart d'heure de musique espagnole. 17.55, radio-jeunesse. 18.25, jazz authentique. 18.45, les cinq minutes du tourisme. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.05, la situation internationale. 19.15, inform. et résultats des championnats mondiaux de tir. Le programme de la soirée. 19.25, Le dîner aux chandelles. En intermède: La lettre à l'inconnue. 20 h., les dix étapes de la vie tourmentée de Frédéric Chopin (1839). 20.30, Bela Siki interprète Chopin. 20.45, sous les auspices de l'U.R.S.S.G.O.: Hommage à Chopin. 21.30, la tribune libre de Radio-Geneve. 21.50, pour le 11 novembre: Symphonie de requiem de Benjamin Britten. 22.15, la science et le monde d'aujourd'hui. 22.30, inform. et résultats des championnats mondiaux de tir. 22.35, la voix du monde. 22.50, musique légère.

BEROMÜNSTER et télédiffusion: 7 h., inform. 10.15, émission radiocollinaire: Expériences au Vénéziuela. 11 h., interprètes suisses. 12.30, inform. 12.40, concert par l'Orchestre de la Radio. 14 h., pour Madame. 16 h., disques demandés. 16.30, musique de Bach et Vivaldi. 18 h., concert de musique populaire. 18.30, extraits du carnet de notes d'un reporter. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. 19.40, écho du temps. 20.15, le bureau de poste de la Sihl. à Zurich. 21.25, sous les feux de la rampe. 22.10, concert d'orgue du vendredi.



LANOLINE



LAIT



LAVANDE

MONSAVON
AU LAIT

purifié et rafraîchit
l'épiderme



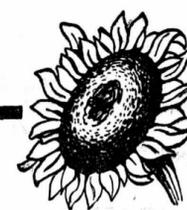
MONSAVON
AU LAIT

savon de choix
à prix populaire

Fr. 1.— + Icha

Le LAIT et la LANOLINE qu'il contient lui donne un pouvoir de pénétration sans pareil sur les pores, ce qui assouplit et nourrit la peau. Et quelle délicieuse mousse fleurant délicatement la LAVANDE, lui donnant ce parfum discret et distingué tant apprécié.

Distributeur: L'ORÉAL S.A., Paris - Genève



Nussella

Graisse alimentaire végétale pour cuire, frire et rôtir, composée de graisse, d'huile d'olive et de tournesol.

J. KLXSI, ÉTABLISSEMENTS MUXO S.A., RAPPERSWIL

EN VENTE DANS LES BONNES MAISONS DE PRODUITS DIÉTÉTIQUES ET DE SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES.



CERTIFICATS DE COPROPRIÉTÉ A DES IMMEUBLES SIS EN SUISSE

SWISSIMMOBIL NOUVELLE SÉRIE PLACEMENTS IMMOBILIERS SUISSES

Trustees: Société de Banque Suisse, Bâle
Crédit Suisse, Zurich

Administration: Société Internationale de Placements, Bâle

De tout temps, l'acquisition de biens-fonds a été l'une des formes préférées pour le placement de capitaux. De fait, la plus grande partie de la fortune nationale suisse est investie en immeubles.

Lors de l'investissement de capitaux en biens-fonds, comme pour tout placement d'ailleurs, il convient d'observer le principe essentiel d'une *saine répartition des risques*. L'acquisition de plusieurs immeubles nécessitant toutefois des moyens financiers considérables, c'est seulement par l'intermédiaire du *placement collectif* que des particuliers peuvent obtenir une telle répartition.

Afin de procurer aux détenteurs de fonds la possibilité d'effectuer un placement de ce genre, la Société Internationale de Placements, à Bâle, encouragée par les excellentes expériences déjà faites avec les certificats fonciers «Swissimmobil», émet sous la désignation

SWISSIMMOBIL. NOUVELLE SÉRIE PLACEMENTS IMMOBILIERS SUISSES

de nouveaux certificats au porteur, conférant un droit de copropriété sur des biens-fonds suisses.

Nature des placements: Il est prévu d'acquérir pour compte du Fonds de copropriété: des *maisons d'habitation modernes de premier ordre, des immeubles de premier ordre à caractère commercial* situés de préférence au centre des principales villes suisses, des *immeubles bâtis pendant les précédentes périodes de construction* et des *parcelles de terrain à bâtir* destinées à l'exécution de projets de construction. Le choix des immeubles est confié à un comité d'experts composé de spécialistes en la matière.

Prix d'émission: Jusqu'au 1er janvier 1950, les certificats de copropriété sont émis au prix de Fr. 1000.— pour une part.

Paiements des revenus: Semestriellement, les 1er janvier et 1er juillet, pour la première fois le 1er juillet 1950.

Rendement: Sur la base du revenu actuel des immeubles dont l'acquisition est envisagée, et après dotation du fonds de renouvellement et d'amortissement, le rendement des certificats est estimé à près de 4 %.

Coupures: Il est émis des certificats de 1 et de 5 parts.

Facilité de transfert: Les certificats peuvent être négociés et transférés sans formalités particulières.

Le prospectus détaillé, avec bulletin de souscription, peut être obtenu aux adresses suivantes ainsi qu'auprès de tout autre établissement bancaire:

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, BALE

et tous ses sièges, succursales, agences
et caisses de dépôts

CRÉDIT SUISSE, ZURICH

et toutes ses succursales, agences
et caisses de dépôts

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLACEMENTS

Elisabethenstrasse 43, Bâle

RUF VOUS OFFRE

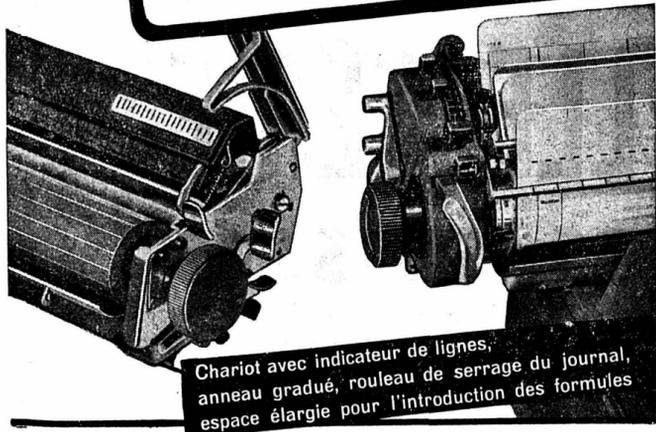
deux choses qui se complètent admirablement:

une méthode comptable des plus ingénieuses et un instrument de travail spécialement conçu à cet effet:

la RUF-STANDARD

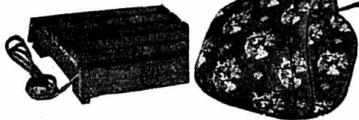
Cette machine étonnante sert tout à la fois à comptabiliser, à établir les factures et à faire la correspondance. Grâce à ses nombreux emplois, elle rend des services inappréciables même dans les entreprises de moyenne importance. Hâtez-vous de nous demander notre prospectus spécial. Si vous préférez nous rendre visite, nous vous montrerons très volontiers le fonctionnement de la RUF-Standard dans la pratique.

COMPTABILITÉ RUF Société Anonyme
15, Rue Centrale, Lausanne Téléphone (021) 2 70 77
19, Löwenstrasse, Zurich 1 Téléphone (051) 25 76 80



Chariot avec indicateur de lignes, anneau gradué, rouleau de serrage du journal, espace élargie pour l'introduction des formules

SOLIS



Fr. 28.60 Fr. 37.70

Ne consomment que ¼ - 1 ¼ c. de courant par heure

Elexa

depuis Fr. 11.70 1 RUELLÉ DUBLÉ NEUCHÂTEL



HERBALPINA, le bonbon pectoral Wander
Soulagera votre gorge pendant l'hiver.

En vente partout Dr A. Wander S.A., Berne

Mesdames! Echangez votre vieille salle à manger contre une neuve, moderne... à votre goût.



Nouvelle baisse sur l'huile
Magasin Meyer S. A.

A vendre deux

manteaux d'hiver

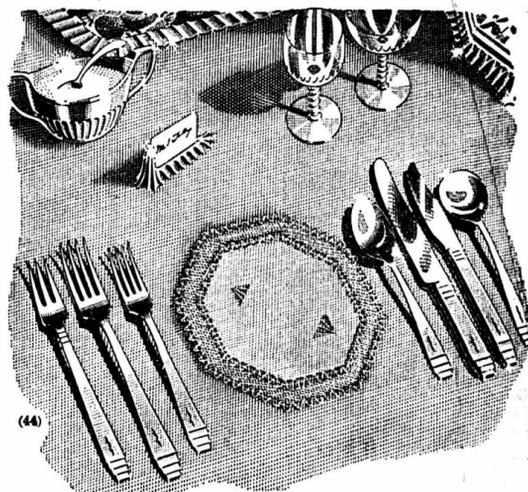
pour garçon de 12-14 ans, un manteau pour garçon de 16-18 ans, un habit pour garçon de 13-14 ans en parfait état, ainsi qu'un gramophone avec disques. Rue Haute 9, 3me, Colombier.

Radio

Vente-Echange-Réparation
Service technique

AU MENESTREL

MUSIQUE



L'argent, témoin de votre goût

La seule présence d'une argenterie irréprochable est déjà le signe du bon goût, non seulement par sa forme, car l'argent se prête à toutes les lignes et les embellit toutes, mais par son éclat qui révèle infailliblement la maîtrise de maison accomplie. Le bon goût exige que l'argenterie soit immaculée: elle peut l'être sans peine, grâce à SILVO, le meilleur brillant anglais, d'un emploi facile, qui ne raye pas et donne à l'argenterie moderne ou ancienne son éclat le plus lumineux.



AGENTS: SARIC s.à r.l. LAUSANNE 10, BEL-AIR MÉTROPOL

VEAU ROULÉ

AVANTAGEUX

BOUCHERIE R. MARGOT

A vendre

fabrication intéressante

étampes pour broches, boutons de manchettes, clips avec stocks de marchandise en travail et terminée; une presse avec avance automatique 15 à 20 tonnes avec moteur 220/380 V. Le tout au comptant, Fr. 7000.-. S'adresser par écrit sous chiffres P 6235 N à Publitas, Neuchâtel.



E. Charlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHÂTEL

UN BRILLANT OU PIERRE COULEUR



Vêtements Frey



40 ans de travail consciencieux * 40 ans d'expérience * confirment leur supériorité

Neuchâtel, 2, faubourg du Lac

Nouvelles sportives

TIR Société de tir «L'Infanterie»

On nous écrit: Samedi dernier, cette active société a clôturé la saison de tir par un banquet et une soirée familière à l'hôtel Terminus, sous le majorat de table endiablée de M. Edouard Dupont.

A la suite des discours officiels de MM. Fernand Linder, président de la société, Henri Mügeli, vice-président de la Corporation des tireurs, Charles Schild, président de la Société cantonale neuchâteloise de tir, et Carl Müller, président d'honneur de la société, les directeurs de tir, MM. Marcel Robert et Charles Müller ont proclamé les multiples palmarès.

La place nous oblige à ne publier que les cinq premiers résultats obtenus à chacune des cibles des tirs-fêtes.

300 m.
Cible Société: 1. Rothenbühler Otto, 462 points; 2. Perret Frédéric, 98, 94 p.; 3. Robert Marcel, 451 p.; 4. Balmer Charles, 98, 96 p.; 5. Croset Gaston, 443 p.
Cible Infanterie: 1. Lambert Louis, 439 points; 2. Landry Emile, 98 p.; 3. Croset Gaston, 438 p.; 4. Genton Fernand 96 p.; 5. Hurm Ernest, 413 p.
Cible Neuchâtel: 1. Perret Frédéric, 48, 46 p.; 2. Croset Gaston, 48, 43 p.; 3. Gianmann Louis, 48, 40 p.; 4. Dupont Edouard, 47, 46 p.; 5. Lambert Louis, 47, 43 p.; 6. Zulliger André, 47, 43 p.
Cible Weber: Prix Weber: 1. Gillieron Robert, 467 p.; 2. Schlapbach Louis, 97, 77 p. - Prix en espèces: 1. Grimm Otto, 447 p.; 2. Croset Ernest, 95, 89, 85 p.; 3. Perret Frédéric, 436 p.; 4. Kohli Alfred, 95, 89, 76.
Cible Bonheur: 1. Dupont Edouard, 197 points; 2. Grimm Otto, 196 p.; 3. Gillieron Robert, 192, 187 p.; 4. Croset Gaston, 192, 185 p.; 5. Stachel Emile, 191, 179 p.
Classement aux mouches: 1. Landry Emile, 1565 cegrés; 2. Hostettler René, 1620; 3 et 4. Hofmann Ernest 1930 et 1950.

50 m.
Cible Société: 1. Grimm Otto, 213 p.; 2. Robert-Grandpierre Paul, 50 p.; 3. Perret René, 211 p.; 4. Sunier Georges, 48, 46 p.; 5. Müller Charles, 207 p.
Cible Infanterie: 1. Grimm Otto, 199, 123 p.; 2. Lüthy Hans, 49 p.; 3. Robert-Grandpierre Paul, 199 p.; 4. Sunier Georges, 47 p.; Galland Pierre, 176 p.
Cible Neuchâtel: 1. Lüthy Hans, 43, 41 points; 2. Luder Maurice, 43 p.; 3. Roquier Louis, 42, 39 p.; 4. Gache Jean, 42, 36 p.; 5. Grimm Otto, 41 p.
Cible Weber: Prix Weber: 1. Robert-Grandpierre Paul, 206 p.; 2. Gianmann Louis, 47 p. Prix en espèces: 1. Grimm Otto, 208 p.; 2. Roquier Louis, 46 p.; 3.

DRESSAGE Concours cantonal

Le concours cantonal s'est déroulé, par un temps qui a passablement gêné les opérations dans la région les Hauts-Geneveys-la-Jonchère. Y participaient: la Société canine Le Locle (groupe du Berger Allemand); la Société canine le Locle; la Société canine la Chaux-de-Fonds; la Société cynologique de Neuchâtel; les clubs de dressage de la Neuveville, Neuchâtel, Boudry, Val-de-Travers. Les challenges mis en compétition étaient: Challenge cantonal de classe A (chiens d'accompagnement), classe B (chiens de défense), challenge de la Société cynologique de Neuchâtel.

BOULES Avec nos boulistes

La quatrième journée de championnat cantonal de boules à Renan. Résultats de la journée:
Groupes: 1. Renan, 684; 2. Le Locle I, 678; 3. Neuchâtel, 672; 4. La Chaux-de-Fonds A, 671; 5. La Chaux-de-Fonds B, 666; 6. Val-de-Ruz, 664; 7. Le Locle II, 625.
Individuels: 1. Vermot Fritz, 119; 2. Ruben Arthur, 119; 3. Nussbaum Emile, 118; 4. Barfuss, Fernand, 117; 5. Joly Charles, 117; 6. Bollat Emile, 116; 7. Brossard A., 116; 8. Moser Ferdinand, 116.
Classement des groupes après la quatrième manche: 1. La Chaux-de-Fonds A, 2672; 2. Le Locle I, 2671; 3. Renan, 2656; 4. Neuchâtel, 2651; 5. Val-de-Ruz, 2654; 6. La Chaux-de-Fonds B, 2594; 7. Le Locle II, 2354.
Classement des individus après la quatrième manche: 1. Nussbaum Emile, 459; 2. Moser Ferdinand, 455; 3. Farine Georges, 453; 4. Gabus Louis, 452; 5. Gnaegi Edouard, 451; 6. Wutrich Ernest, 449; 7. Bernard Georges, 448; 8. Wuilleumier Marcel, 443.
La dernière manche se jouera à Cernier les 26 et 27 novembre 1949.

BOXE Villemain a battu Raadik

Avant son combat contre Jake la Motta le 9 décembre, Robert Villemain a conclu deux combats. Le premier a été disputé lundi soir à Rochester, aux Etats-Unis, contre Anton Raadik qui avait été l'adversaire de Marcel Cerdan.
Robert Villemain, en excellente forme, a mené le combat à sa guise, débordant à chaque instant Raadik. Et c'est à l'unanimité des deux jurés et de l'arbitre qu'à la fin des dix rounds la victoire aux points lui a été accordée.

LA VIE NATIONALE

Le Conseil fédéral sera représenté à la commission intergouvernementale pour le tunnel du Mont-Blanc

BERNE, 9. — Les gouvernements français et italien ont prié le Conseil fédéral de se faire représenter à la commission intergouvernementale qu'ils ont constituée pour étudier les modalités d'une réalisation rapide du projet du tunnel routier sous le Mont-Blanc.

Le Conseil fédéral a donné suite à cette invitation à la demande du Conseil d'Etat de Genève et en raison de l'intérêt que celui-ci porte au percement du Mont-Blanc. En application de l'article 10, 1er alinéa, de la constitution fédérale, il a désigné M. Jean Merminod, conseiller de légation, pour le représenter comme observateur aux réunions que la commission intergouvernementale tient en ce moment-ci à Paris.

Le syndicat d'études pour le percement du Mont-Blanc qui a son siège à Genève a chargé de la défense de ses intérêts auprès de la commission intergouvernementale une délégation à la tête de laquelle se trouvent MM. Jean Treina et François Perreard, conseillers d'Etat.

Louis-Marcel Sandoz, savant d'origine neuchâteloise

On apprend de Bâle le décès, survenu en cette ville, de M. Louis-Marcel Sandoz, docteur en sciences et ingénieur chimiste, qui était âgé de 42 ans seulement.
M. L.-M. Sandoz, d'origine neuchâteloise, habitait Genève où il avait fait ses études. Attaché scientifique dans une grande fabrique de produits chimiques de Bâle, il avait consacré son activité à la microbiologie, aux fermentations, à l'hygiène alimentaire, aux vitamines, etc. Après avoir beaucoup voyagé à l'étranger, il s'était voué avec une haute conscience, à la vulgarisation scientifique et faisait profiter plusieurs journaux romands de ses intéressantes études. Il donna également des causeries à Radio-Lausanne.

LA VIE NATIONALE

Le Conseil fédéral sera représenté à la commission intergouvernementale pour le tunnel du Mont-Blanc

BERNE, 9. — Les gouvernements français et italien ont prié le Conseil fédéral de se faire représenter à la commission intergouvernementale qu'ils ont constituée pour étudier les modalités d'une réalisation rapide du projet du tunnel routier sous le Mont-Blanc.

Le Conseil fédéral a donné suite à cette invitation à la demande du Conseil d'Etat de Genève et en raison de l'intérêt que celui-ci porte au percement du Mont-Blanc. En application de l'article 10, 1er alinéa, de la constitution fédérale, il a désigné M. Jean Merminod, conseiller de légation, pour le représenter comme observateur aux réunions que la commission intergouvernementale tient en ce moment-ci à Paris.

Le syndicat d'études pour le percement du Mont-Blanc qui a son siège à Genève a chargé de la défense de ses intérêts auprès de la commission intergouvernementale une délégation à la tête de laquelle se trouvent MM. Jean Treina et François Perreard, conseillers d'Etat.

Louis-Marcel Sandoz, savant d'origine neuchâteloise

On apprend de Bâle le décès, survenu en cette ville, de M. Louis-Marcel Sandoz, docteur en sciences et ingénieur chimiste, qui était âgé de 42 ans seulement.
M. L.-M. Sandoz, d'origine neuchâteloise, habitait Genève où il avait fait ses études. Attaché scientifique dans une grande fabrique de produits chimiques de Bâle, il avait consacré son activité à la microbiologie, aux fermentations, à l'hygiène alimentaire, aux vitamines, etc. Après avoir beaucoup voyagé à l'étranger, il s'était voué avec une haute conscience, à la vulgarisation scientifique et faisait profiter plusieurs journaux romands de ses intéressantes études. Il donna également des causeries à Radio-Lausanne.

Les gisements d'uranium dans le Tessin

Leur exploitation ne serait pas rentable

BERNE, 9. — A une question du conseiller national Schmid Philippe sur la présence de gisements d'uranium dans le Tessin, le Conseil fédéral répond ceci:

La commission d'étude pour l'économie atomique a prêté attention aux informations parues ces derniers temps signalant la présence de gisements d'uranium dans le Tessin. Les recherches permirent d'établir — comme pour l'or — la présence en quelques endroits de gisements d'uranium en quantité insuffisante pour justifier une exploitation. Une telle exploitation ne serait en tout cas pas rentable et la commission d'étude ne prévoit pas de l'entreprendre dans le pays. Les pourparlers entre les propriétaires des mines de schistes bitumeux du Monte San-Giorgio et un groupe financier italo-américain semblent arriver à un point mort. Les représentants de la société contestent formellement l'ouverture de pourparlers avec des agents russes.

La commission d'étude pour l'énergie atomique est en mesure de déterminer à temps les atteintes qui pourraient être portées aux intérêts cantonaux ou suisses comme aussi de prendre au besoin les dispositions nécessaires et de soumettre des propositions au Conseil fédéral.

La Hollande nous fournit de l'énergie électrique.

ZURICH, 9. La sécheresse persistante oblige la Suisse à puiser prématurément de l'énergie électrique dans les bassins d'accumulation. Dans ces conditions, l'offre de la Hollande de nous fournir du courant pendant la nuit a été acceptée avec joie.
Le courant est envoyé en Suisse par la conduite à haute tension qui passe à travers l'Allemagne. De 22 heures à 6 h. 30, nous recevons ainsi de 30 000 à 50 000 kilowatts heure. Ces 400 000 kilowatts en une nuit permettent de ménager nos réserves.
Ce sont les usines électriques du nord-est qui reçoivent cet appoint.

Nouvelles financières

SUISSE

Les recettes douanières, en recul Les recettes douanières, du mois d'octobre 1949 se montent à une somme de 47,4 millions de francs.

Pendant les dix premiers mois de l'année courante leur total se monte à 398,8 millions, ce qui représente une diminution de recettes de 54,7 millions sur celles de la période correspondante de l'année passée.

A propos d'envois de chocolat en Allemagne

Vers la fin du mois d'octobre, on évalua de Constance de gros envois de chocolat venant de Suisse pour l'Allemagne. Cela a fait naître l'opinion, dans de nombreux milieux, qu'il s'agirait de nombreux millions, qu'il s'agirait de chocolats suisses.
Or, la police des douanes de Fribourg vient de confirmer à l'association suisse des fabricants de chocolat que «ces envois qui font l'objet d'une plainte devant la Cour pénale de Ravensbourg, pour manque de permis d'importation, ne sont pas des produits de la fabrication suisse, mais du chocolat fabriqué dans d'autres pays, qui, en fin de compte, a transité par la Suisse».

Légère baisse de l'indice du coût de la vie

L'indice suisse du coût de la vie, calculé par l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, s'inscrivait à 221,3 (juin 1914 = 100) ou 161,3 (août 1939 = 100) à fin octobre 1949. Ces chiffres accusent une diminution de 0,3 pour cent sur ceux de la fin du mois précédent. Cela tient surtout à la baisse des prix de certains vêtements. Après avoir été de 221,3 à fin septembre, l'indice de l'habillement a été calculé à nouveau sur la base de prix d'octobre: il s'établit dès lors à 265,9 ou 221,6, en diminution de 1,6 pour cent sur les chiffres précédents. L'indice de l'alimentation s'inscrit à 229,0 ou 174,1 (-0,04 pour cent).

Les baisses enregistrées qui concernent surtout les graisses et huiles comestibles se sont presque contrebalancées avec la hausse saisonnière du prix des pommes de terre.



Caisnes vides
solides, à vendre, 46 x 33 cm., hauteur 84 cm. Porret-Radio, Seyon 3, tél. 5 33 06.

A vendre
beaux porcs
de 7 semaines. E. Perrenoud, Cortaillod. — Téléphone 6 41 54.

A VENDRE
un manteau de fourrure noir, peu porté; une robe lainage beige, taille 40-42; une robe lainage bleue, taille 40-42; une paire de souliers en daim noir No 38; une paire de pantalons de ski fuselé, pour dame; un complet noir pour monsieur; trois abat-jour (plafonniers).
Le tout en bon état.
Tél. 5 47 63
S'adresser: Maladière 2, 4me étage.

A vendre
ROBE DE NOCE
taille 42, crêpe de qualité, cédée pour 33 fr.
ROBE DE BAL
pour jeune fille, taffetas rose, taille 42, vraie occasion, 35 fr.

MANTEAU
forme vague, chaud et long, taille 44, 45 fr.; le tout très propre. — Téléphone 5 33 52.

Cisaille pour tôle
1000 x 2 mm. à l'état de neuf, à vendre. Contre paiement, l'on accepte-rais divers travaux de serrurerie. — Adresser offres écrites à H. A. 854 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE
en bloc ou séparément outillage, machines et matières premières, provenant d'un atelier de ferblanterie - installateur. Adresser offres à Ernst Vogel, Avenches. Téléphone (037) 8 33 03.

A vendre très beau
manteau
de fourrure, taille 42, porté quelques fois. Cédé moitié prix. S'adresser: Echasse 70, rez-de-chaussée. Tél. 5 48 00.

Etat de neuf, pour jeune homme de 16 à 18 ans
MANTEAUX CHAUDS, VESTES et COMPLETS
Evoie 16, 2me étage, samedi après-midi.

A vendre
dictionnaire géographique
de la Suisse, en six volumes. Etat de neuf. Ecrire sous chiffres P. 6238 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre au bord du lac de Neuchâtel
café-restaurant
de construction récente, sur passage fréquenté. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de D. et A. Thiébaud, notaires, Neuchâtel.

A vendre un
POTAGER
électrique «Therma», émaillé blanc, trois plaques et four, à enlever tout de suite, 200 fr. — S'adresser à M. Seylaz, route de Bevaix, Boudry.

«OPEL»
cause double emploi, à vendre voiture «Opel», quatre ou cinq places, modèle 1934, en bon état, éventuellement facilités de paiement. Demander l'adresse sous No P. 6247 N. à Publicitas, Neuchâtel.

AVIS DIVERS
URGENT
Père de famille honnête et travailleur, place stable, cherche à emprunter
1000 à 1500 fr.
Remboursement selon entente. — Adresser offres écrites à M. P. 847 au bureau de la Feuille d'avis.

Professeur donne
LEÇONS
de français, latin, allemand et anglais. Adresser offres à P. G. 851 au bureau de la Feuille d'avis.

Encore quelques
LAMPES SOLAIRES
à louer ou à vendre depuis Fr. 93.— chez
PORRET-RADIO SPECIALISTE

MARIAGE
Jeune homme, 29 ans, sérieux et travailleur, protestant, ayant avenir assuré, cherche à faire la connaissance d'une jeune fille habitant la campagne. Prière d'écrire à case postale No 13368, Aulvernier.

Vos amis
apprécieront la bonne boutique des magasin Meier S. A.

THEATRE

Dès ce soir à 20 h. 30 Tél. 5 21 62 Pour 4 jours seulement

Un film angoissant, mouvementé, riche en incidents dramatiques

Légitime défense

Une production de GEORGE KING

avec **OSKAR HOMOLKA**

EXTRAORDINAIRE PERSONNALITÉ D'UN GANGSTER ORIGINAL

LES APPARENCES...

Honnête antiquaire possédant un bon dosage de bienveillance et de jovialité

LA RÉALITÉ...

Une boutique qui cache de lourds secrets... la fraude, les vols... où

rôle le démon du chantage

ET UN DEUXIÈME FILM avec **JOHN WAYNE**

Dimanche: matinée à 15 heures Moins de 18 ans pas admis
Samedi: location de 16 h. à 18 h.



Sous les auspices de Belles-Lettres

Lundi 14 novembre, à 20 h. 30, à la

SALLE DES CONFÉRENCES

La compagnie «Jeux et Arts» présentera

LES VISITEURS D'IDONÉA

Location au «Ménéstrel». Réduction aux étudiants et apprentis

Troisième conférence: L'abbé MOREL parlera de «Picasso»

Quatrième conférence: YVES FARGE: «La guerre atomique est-elle possible?»

Les hôteliers et les restaurateurs

ne perdent pas de temps à écrire des MENUS

Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent

par l'**IMPRIMERIE CENTRALE**

6, rue du Concert, à Neuchâtel

Plus d'un milliard et demi

a été payé par LA BALOISE, depuis sa fondation en 1864, à titre d'assurances échues et de participation aux bénéfices en faveur des assurés, à quoi vient s'ajouter, pour toutes les assurances à partir de 5000.— fr., l'offre gratuite du «Service de Santé», comportant examens et conseils médicaux, ainsi que l'envoi de la revue «La Vie Saine».

L'assurance sur la vie est affaire de confiance; cette confiance, accordez-la à LA BALOISE, auprès de qui des centaines de milliers de personnes ont déjà pourvu à leur avenir: leur nombre, effectivement, est si considérable qu'en moyenne, une famille sur deux, en Suisse, possède une police de La Baloise-VIE.

Pour tous prospectus et consultations utiles, adressez-vous, sans aucune obligation de votre part, à nos agences.

Agent général pour le canton de Neuchâtel:
L. Fasnacht, 18, rue Saint-Honoré, Neuchâtel

LA BALOISE
Compagnie d'assurances sur la vie
FONDÉE EN 1864

Jeune commerçant actif et solvable cherche appui financier de
Fr. 10,000.—
Garanties hypothécaires. Faire offres à l'étude D. et A. Thiébaud, notaires, Neuchâtel.

ALLEMAGNE

Homme d'affaires romand se rendant sous peu dans les principales villes allemandes se chargerait de toutes missions commerciales. S'adresser à case 621, Lausanne 1.

Société des anciens élèves de l'École de mécanique et d'électricité de Neuchâtel

Samedi 12 novembre 1949, à 14 h. 30
Visite de la brasserie Muller
avec causerie sur la fabrication de la bière
Les anciens élèves non membres sont cordialement invités

DE NOUVEAU A NEUCHÂTEL
JACQUES ROHNER
Ses permanentes, teintures bien travaillées et toujours avec individualité continuent sa renommée
Coiffure - CENTRE-VILLE
Temple-Neuf 4 - Tél. 5 59 28

RADIOS-LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHÂTEL

PRÊTS

de 400 à 2000 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur, et à toute personne solvable. Petits remboursements mensuels. Discretion absolue garantie. Imbrevé. Banque Galey & Cie, Passage St-François 12, Lausanne

Qui prêterait
Fr. 3000.—

à jeune agriculteur momentanément dans la gêne? — Adresser offres écrites à A. Z. 850 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour la ménagère aussi, le
samedi après-midi libre!



Est-ce possible, quand il faut cuire et nettoyer? Mais oui! Tout simplement en préparant le samedi à midi — en un clin d'œil — un appétissant

Repas Hero

- Potage 4 assiettes ... -60
- Plat bernois avec haricots Hero
2 grandes boîtes 7.50
(Contenu: Haricots, pommes de terre, 6 tranches de lard et 6 saucisses)
- Purée de pommes Hero 1 grande boîte . 1.30
9.40
- moins 5% de rabais sur les conserves Hero -44
- Dîner pour 4 personnes 8.96
- coût par personne Fr. 2.24**



Conserves Hero **Leuzbourg**



CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL OFFICIEL

GENÈVE • PALAIS DES EXPOSITIONS DU 16 AU 20 NOVEMBRE 1949

BILLETTS DE FR. 1.— A FR. 20.— LOCATION: ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE GENÈVE - NATURAL LE COULTRE S. A.

Samedi 12 et dimanche 13 novembre 1949 de 13 h. 30 à 18 heures, au collège de Saint-Blaise

Grande vente

en faveur de la restauration du temple

Samedi 12 et dimanche 13 novembre, de 13 h. 30 à 18 h.; lundi 14 et mardi 15 novembre, de 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 18 heures

Exposition du Vieux Saint-Blaise et de la Châtellainie de Thielle



MOYENNANT HONORAIRES MODÉRÉS

nous nous occupons du bouclage de vos comptes. Faites de votre comptabilité un instrument de travail qui, comme un tableau de bord, vous donnera toujours votre position exacte à l'instant où vous le désirez. Demandez notre passage.

BRUNO MULLER
BUREAU FIDUCIAIRE ET DE GÉRANCES
4, TEMPLE NEUF, NEUCHÂTEL - TEL. 5 57 02

Bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement à la Feuille d'avis de Neuchâtel jusqu'au

31 décembre 1949 Fr. 4.—

Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte postal IV 178.

Nom:

Prénom:

Adresse:

(Très lisible)

Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée affranchie de 5 c. à

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel», 1, rue du Temple-Neuf

Studio

2^{ME} SEMAINE

Comme prévu...

LES CHAUSSONS ROUGES

Ce que dit la presse :

Le montage y est d'une précision sans défaut, le rythme du film y acquiert un mouvement saisissant

JOURNAL DE GENÈVE

...Comment ne pas se le redire devant le ballet des CHAUSSONS ROUGES : admirable page de cinéma ! — Ne médisons pas les images parce qu'elles sont de grand luxe. Une promenade nocturne le long de la mer, merveille de couleur (est une vision paradisiaque).

La Suisse

Car les séquences consacrées au ballet des CHAUSSONS ROUGES sont d'une classe et d'une décoration merveilleuses. — Le grand, le rare cinéma que voilà ! Et la belle épouse à ceux qui assurent que le technicolor est incapable de permettre une belle œuvre.

LA TRIBUNE DE GENÈVE

...Le technicolor particulièrement dans les scènes de ballets, a permis au chef-opérateur Jack Cardiff, de remarquables exploits. Notamment le conte qui donne son titre au film est d'une rare somptuosité, d'un intérêt renouvelé. Quant à la chorégraphie, aux décors, aux costumes, ils forment les éléments d'un spectacle admirable, qui atteint une sorte de perfection.



... est le plus grand succès de la saison

LE TECHNICOLOR
AU SOMMET DE LA
GLOIRE CINÉMATOGRAPHIQUE
ROMANTIQUE...
MUSICAL...
RYTHMIQUE...

Non seulement le public a été enthousiasmé par cette œuvre magnifique, mais il a été **unanime à applaudir** la féerie des ballets d'une poésie merveilleuse

SAMEDI ET DIMANCHE :
2 MATINÉES à 14 h. 45 et 17 h. 15

MERCREDI ET JEUDI : MATINÉES A 15 HEURES
SOIRÉES à 20 h. 30

Parlé français

UNE PRODUCTION DE J.-ARTHUR RANK

Distribué par
VICTOR FILMS, BALE

Prenez vos places d'avance, s.v.pl.
Location ouverte de 14 h. à 17 h. 30. Téléphone 5 30 00

FAVEURS ET RÉDUCTIONS STRICTEMENT SUSPENDUES

Les places retenues et non retirées 15 minutes avant le spectacle ne sont plus garanties

Jeudi 17 novembre 1949, à 20 h. 15, à la Salle des conférences

RÉCITAL BEETHOVEN
EDWIN FISCHER

Billets de Fr. 2.75 à Fr. 6.85 Location ouverte chez Hug & Cie (tél. 5 18 77)

PRÊTS

- Discrétion
- Rapides
- Formalités simplifiées
- Conditions avantageuses

Courvoisier & Cie
Banquiers - Neuchâtel

AVIS

Atelier de reprises d'art et de lingerie fine accepterait encore travail (Travail soigné et final garanti). — Demander l'adresse au No 811 au bureau de la Feuille d'avis

LES HOTELIERS ET LES RESTAURATEURS

ne perdent pas de temps à écrire des MENUS

Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent

par l'IMPRIMERIE CENTRALE,
6, rue du Concert, à Neuchâtel

EXPOSITION

peintures et arts décoratifs

Marguerite PELLET Albert LOCCA
Simone TREYVAUD André COSTE
A. FURER-DENZ Jean-P. BESSARD

Galerie Léopold-Robert, Neuchâtel
du 12 - 27 novembre

STRAWINSKY

EXPOSITION

Galerie ORLAC Orangerie 8

5 52 78 Répare et transforme soigneusement et rapidement tous meubles rembourrés et literie
R. Perrotet
Tapissier
Parcs 40

la BOUCHERIE-CHARCUTERIE
LEUENBERGER

Rue du Trésor

Bœuf 1^{er} choix, en baisse
Veau en baisse

PORC FRAIS ET FUMÉ
BELLES TRIPES
LAPINS DU PAYS
Très avantageux

On porte à domicile - Tél. 5 21 20

Marguerite Pellet

expose

du 12 au 27 novembre

à la

Galerie Léopold-Robert

Confiez vos réparations et transformations
crêpe et caoutchouc

à une maison spécialisée

Cordonnerie KOCH

RUE DU SEYON-
ANGLE RUE DU RATEAU
Maison fondée en 1872

PALACE

LE CRIME D'UNE SERVANTE...

La condamnez-vous ?... NON vous l'excuserez plutôt, lorsque vous aurez vu son histoire qui vous la rendra plus pitoyable encore...



UN TOUT GRAND FILM FRANÇAIS

évoquant le paroxysme auquel peuvent atteindre les passions humaines

d'après le célèbre roman de

CATULLE MENDÈS

et publié sous forme de feuilleton dans RADIO-ACTUALITÉS



Moins de 18 ans pas admis

JUSQU'OU VA L'AMOUR ?



MADELEINE ROBINSON

fait une création PRODIGIEUSE ET INOUBLIABLE dans

ENTRE LA HAINE ET L'AMOUR

« LA GRANDE MAGUET »

avec
JEAN DAVY, de la Comédie-Française, MICHÈLE PHILIPPE, SYLVIA MONTFORT

Prenez vos billets d'avance - Téléphone 5 56 66

SAMEDI - DIMANCHE - JEUDI : MATINÉES A 15 HEURES

EN 5 A 7 Samedi } à 17 h. 30
Dimanche }
Mercredi } à 15 h.

Une réalisation de JEAN CHOUX

LA FEMME PERDUE

avec RENÉE SAINT-CYR - JEAN GALLAND

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Une initiative déclarée irrecevable

(sp) Dans le courant de l'été, des citoyens avaient lancé, sur le terrain communal, une initiative tendant à la suppression, dès le 1er janvier 1949, des centimes additionnels perçus en même temps que les impôts communaux.

Cette initiative, qui avait recueilli un nombre de signatures suffisant, n'a pas été prise en considération par le Conseil communal qui, préalablement, en avait référé au contrôle des communes et qui a communiqué sa décision aux intéressés.

En effet, les autorités doivent faire face aux dépenses budgétaires et l'administration de la commune serait, sinon empêchée, du moins compromise, si des électeurs pouvaient diminuer les recettes sans que les dépenses soient modifiées.

Précisons, du reste, que cette question d'impôts supplémentaires se trouvera automatiquement réglée par la nouvelle loi fiscale qui va entrer en vigueur, celle-ci stipulant que, pendant les trois exercices prochains, on ne pourra percevoir des centimes additionnels. Cette perception peut reprendre ultérieurement, mais dans le sens conditionnel et restreint prévu par le texte législatif.

Communiqués

Tréaux d'amateurs à la Paix

Samedi, nous aurons le privilège d'assister à un tréaux d'amateurs à la Paix des plus réussis. A part un chanteur armillé dont on dit le plus grand bien et un pianiste slave, nous entendrons des productions qui promettront de belles surprises.

Max Lerel, Jane Lecouture et Alfred Duplano forment une troupe qui sera pour cette saison une révélation.

Le club d'accordéons chromatiques « Elite », plus en forme que jamais, donnera un programme de choix. Cette phalange sortira première de sa catégorie aux Journées internationales de l'accordéon.

Un évènement à Saint-Blaise

La paroisse de Saint-Blaise a le privilège de restaurer son temple. Le vieux sanctuaire, à la façade élançante, après avoir subi une complète transformation intérieure, va être rendu à l'usage du culte le mois prochain. La restauration est une entreprise nécessitant des fonds considérables. C'est pour en trouver une bonne partie que Saint-Blaise organise une grande vente dans les locaux du collège samedi 12 et dimanche 13 novembre.

Vente de la Croix-Blene

La Croix-Blene de Neuchâtel, comme tout le monde, a besoin d'argent pour poursuivre la tâche qui lui est confiée et pour équiper d'uniformes neufs, les musiciens de sa fanfare.

La vente annoncée pour demain, 12 novembre, est donc vivement recommandée à tous. On y trouvera toutes sortes d'objets utiles, un marché qui promet d'être riche en fleurs, fruits et légumes, un buffet abondant.

Rendez-vous donc, demain, à la Maison de paroisse.

CARNET DU JOUR

Studio : 20 h. 30. Les chaussons rouges. Apollo : 20 h. 30. Sun Valley Serenade. El Dabed : 20 h. 30. Entre brins et l'amour. Théâtre : 20 h. 30. Légende de l'été. Rex : 20 h. 30. Les 4 piumes blanches.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	9 nov.	10 nov.
Banque nationale	718.-	d 715.-
Crédit fonc. neuchâtel	680.-	d 685.-
La Neuchâtelaise sa g	680.-	d 680.-
Crédit élect. Cortaillat	5300.-	d 5300.-
El Dabed Cie	785.-	d 780.-
Ciment Portland	1385.-	d 1400.-
Tramways Neuchâtel	500.-	d 500.-
Richard Holding S. A.	310.-	d 315.-
Etablissements Perrenoud	505.-	d 505.-

OBLIGATIONS

Etat Neuchâtel 3% 1932	102.50	d 102.60
Etat Neuchâtel 3% 1938	101.50	d 101.50
Etat Neuchâtel 3% 1942	103.75	d 103.75
Ville Neuchâtel 3% 1937	101.50	d 101.50
Ville Neuchâtel 3% 1941	102.75	d 102.75
Ch. de Fonds 4% 1931	102.-	d 102.-
Tram Neuch 3% 1946	102.-	d 101.-
Etat 3% 4% 1946	101.-	d 101.-
Et. Perrenoud 4% 1937	101.-	d 101.-
Sghard 3% 1941	101.50	d 101.75
Taux d'escompte Banque nationale	1 1/2 %	

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS 9 nov. 10 nov.

3% C.F.F. diff	1903	103.80%	103.75%
3% C.F.F.	1938	101.85%	101.80%
3 1/2% Emp. féd	1941	101.70%	101.60%
3% Emp. féd	1946	101.15%	105.50%

ACTIONS

Union banques suisses	850.-	d 851.-
Crédit suisse	784.-	d 785.-
Société banque suisse	769.-	d 770.-
Motor Columbus S. A.	485.-	d 479.-
Aluminium Neuchâtel	1900.-	d 1880.-
Nestlé	1251.-	d 1250.-
Sulzer	1580.-	d 1575.-
Geigy	67.50	d 68.25
Royal Dutch	236.-	d 234.-

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâtelaise

Billets de banque étrangers

Cours du 10 novembre 1949

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.12	1.16
Dollars	4.30	4.34
Livres sterling	10.40	10.60
Francs belges	8.50	8.65
Florins hollandais	98.-	100.-
Petites coupures		
Lires italiennes	—64	—67

Cours des changes

du 10 novembre 1949

	Demande	Offre
Londres	12.23	12.26
Paris	1.23	1.25
New-York officiel	4.31	4.33
New-York finan.		
London	14.-70	14.90
Stockholm	84.32 1/2	84.72 1/2
Bruxelles	8.72	8.77
Prague	8.72 1/2	8.77 1/2
Amsterdam	114.82 1/2	115.32 1/2
Cairo	61.07	61.37

LES SPORTS

Aux championnats du monde de tir

Les Suisses triomphent au pistolet d'ordonnance

Keller est champion du monde

L'attribution du titre serait en suspens à la suite d'un contrôle

Jeudi matin, les tireurs au pistolet se sont retrouvés au Tiro Fédéral pour le match au pistolet d'ordonnance. Les Suisses ont déposé une réclamation car, tandis que le texte français du règlement spécifiait bien l'emploi du pistolet d'ordonnance habituel des armées, les textes anglais et espagnol pouvaient donner lieu à différentes interprétations. Les Suisses, les Finlandais et les Suédois ont tiré avec des « Parabellum » non modifiés tandis que les autres nations ont employé des armes avec des crosses spéciales.

En arrivant au stand, les tireurs ont trouvé, à nouveau, de très bonnes conditions. Les experts ont examiné les armes et M. König chargé du contrôle des percutants a trouvé que l'Espagnol Gonzalez présentait une arme non conforme au règlement.

Au dernier moment, Schaffner a été remplacé par Fluckiger, mais ce dernier n'était pas en excellente forme et s'est montré le moins fort des cinq Suisses qui s'alignaient dans la compétition. Rappelons que, pour ce match, il fallait tirer 60 balles, le classement des nations étant basé sur les résultats des quatre meilleurs tireurs.

Résultats généraux

Classement par nations (sur quatre tireurs) : 1. Suisse 2165, soit : Keller 558 (96, 87, 95, 100, 88, 92), Rhyner 544 (86, 92, 93, 94, 92, 87), Ambuhl 535 (91, 88, 91, 93, 88, 84), Gaemppli 528 (94, 82, 81, 91, 92, 88). Fluckiger a totalisé 499 (75, 85, 77, 88, 89, 85) ; 2. Etats-Unis, 2161 (Benner 546, Reeves 54, Lorie 539, Hancock 532) ; 3. Argentine 2131 (meilleur homme Bidegain 540) ; 4. Finlande 2129 (meilleur homme Saarnikko 548) ; 5. Suède 2076 (meilleur homme : Ullmann 541).

Classement individuel : 1. Keller, Suisse, 558, champion du monde ; 2. Saarnikko, Finlande, 548 ; 3. Benner, Etats-Unis, 546 ; 4. ex aequo : Rhyner, Suisse et Reeves, Etats-Unis, 544.

La Suisse se voit dépossédée de son titre et dépose un protest

On apprend, en dernière heure, qu'un dernier contrôle effectué hier soir aurait enlevé la première place, au classement international, à la Suisse, les

Etats-Unis passant en tête avec 2162 points devant la Suisse qui obtient 2156 points.

Le chef de la mission suisse, M. König, a déposé un protest demandant un contrôle de tous les calibres de toutes les armes employées. L'attribution du titre reste donc en suspens.

Modifications du classement au petit calibre

Burchler perd un titre

Après le match au petit calibre aux trois positions, on a procédé au contrôle des cibles et, après de longues heures d'examen, les commissaires ont procédé à des attributions et à des soustractions. Les Finlandais Janhonen a été le plus favorisé, puisqu'il a obtenu un gain de 12 points. Ce supplément a modifié complètement le classement provisoire ainsi qu'on le verra plus loin. Il a pris la première place au classement individuel avec 1165 points et la Finlande a obtenu la première place au classement des nations avec 5770 points précédant la Suède, la Norvège et la Suisse.

Burchler qui avait obtenu les deux meilleurs résultats aux positions à genou et couché s'est vu attribuer un point supplémentaire au tir à genou, ce qui a donné un total de 393 points au lieu de 392. Burchler a donc obtenu le titre de champion du monde en position à genou et devient détenteur du record du monde. Par contre, pour le tir couché, où il avait marqué 399, un point a été soustrait, ce qui donnait 398.

Résultats officiels

Par nations : 1. Finlande 5770 p. ; 2. Suède 5763 p. ; 3. Norvège 5755 p. ; 4. Suisse 5738 p.

Individuel, 3 positions : 1. Janhonen, Finlande, 1165 p. (debout 380, à genou 389, couché 396) ; 2. Coocke, Etats-Unis, 1163 (376, 389, 398) ; 3. Kongsang, Norvège, 1162 p., 41 mouches ; 4. Frostell, Suède, 1162 p., 37 mouches. Champions aux positions : debout : Janhonen, Finlande 380 ; à genou : Burchler, Suisse, 393, record du monde ; couché : Coocke, Etats-Unis, 398 avec 30 mouches devant Maentaeri, Finlande, 29 mouches, Berg, Suède, 27 mouches et Burchler, Suisse, 22 mouches.

LA VIE NATIONALE

La S.N.C.F. sollicite un emprunt auprès de banques suisses

PARIS, 10 (A.F.P.). — Depuis plusieurs mois, des négociations sont en cours avec des banques suisses pour l'octroi d'un prêt à la Société nationale des chemins de fer français.

On déclare dans les milieux autorisés que si ces pourparlers sont actuellement assez avancés, il est toutefois prématuré de préciser le montant de l'emprunt qui serait contracté ainsi que les conditions dans lesquelles il serait accordé.

On ajoute que les négociations ont été facilitées par l'accord qui vient d'intervenir sur l'indemnisation des porteurs suisses de valeurs françaises nationalisées, ainsi que par les dispositions de l'avis 419 de l'Office des changes, du 2 septembre dernier, « libéralisant » les investissements de capitaux étrangers dans la zone du franc. L'accord sur l'indemnisation des porteurs suisses sera prochainement paraphé au Quai d'Orsay.

Bien que ses modalités ne soient pas encore rendues publiques, on croit savoir qu'il contiendrait des dispositions rendant possible le réinvestissement en France des indemnités offertes aux porteurs suisses.

Une mine valaisanne ferme ses portes.

— SIERRE, 10. La mine de Grône I qui, depuis 40 ans, fournissait des minerais à l'industrie, vient de cesser son exploitation intérieure et a congédié tous les ouvriers travaillant sur ses chantiers. Cette décision aurait été causée par des restrictions d'énergie électrique.

plus que jamais...

JEX
NETTOIE TOUT EN UN CLIN D'OEIL ET SPÉCIALEMENT L'ALUMINIUM

Attention!! imitations, déceptions!

BARBÉZAT & Co. FLEURIER (N)

UNE IDÉE QUI FAIT SON CHEMIN

Vers un emprunt de défense nationale pour moderniser notre équipement militaire ?

Notre correspondant de Berne nous écrit :

En attendant les grands débats de décembre prochain à propos du budget militaire, on continue, dans l'opinion publique, à se préoccuper des charges imposées au pays par la défense nationale.

Il ne faut pas perdre de vue cependant — et M. Kobelt n'a pas manqué de le faire observer dans sa conférence de presse — que les centaines de millions prévus pour équiper notre armée ne sont pas perdus pour l'économie nationale. Ils font vivre bien des entreprises et occupent un grand nombre d'ouvriers, d'artisans, de techniciens ou d'ingénieurs. Un seul petit exemple : on pourrait réduire les dépenses de deux millions et demi rien qu'en confiant à la Confédération le soin de passer et de faire exécuter les commandes d'habillement à de grandes manufactures spécialisées ; mais on passe par les cantons qui assurent ainsi l'existence de petites industries régionales. Des méthodes plus rationnelles peut-être, plus économiques en tout cas, priveraient de leur gagne-pain quantité de gens modestes et soulèveraient d'innombrables protestations.

Cela n'empêchera point, cependant, qu'en considérant un budget de 466 millions, voire de 518 millions si l'on compte les prélèvements sur certains fonds spéciaux, nombreux seront ceux qui se demanderont où l'on s'arrêtera.

La question est d'autant plus justifiée que, malgré ces énormes dépenses, notre armée ne disposera pas encore de tout ce dont elle aurait besoin. Même sans vouloir en faire la réplique, en effet, des armées sur lesquelles s'appuient les grandes puissances, même s'il ne saurait entrer dans les vues de notre état-major de doter nos troupes de toutes les nouveautés introduites à l'étranger, nous ne pouvons nous contenter éternellement de ce que nous avons maintenant.

Qui donc soutiendra que, pour la sécurité de notre espace aérien, le service de repérage et de signalisation tel que nous l'avons le service actif soit encore suffisant ? La vitesse à laquelle s'approcherait l'aviation adverse exige bien autre chose, soit un réseau de radar. Et

ENFANTS

Rex, samedi 15 h., dimanche 15 et 17.15

DERNIÈRES DÉPÊCHES

EN MARGE DE LA CONFÉRENCE DE PARIS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Vive opposition des socialistes allemands aux propositions Adenauer

BONN, 10 (A.F.P.). — Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue à Bonn hier, M. Schumacher, leader du parti social-démocrate, traitant des relations franco-allemandes, a notamment déclaré :

Il n'y a pas, actuellement, de relations entre les peuples français et allemand, mais seulement entre deux oligarchies capitalistes.

Ce à quoi nous assistons actuellement, c'est un combat pour les dividendes. Le rapprochement se fait sur le plan de l'industrie lourde, par une politique de classe.

La Sarre doit rester allemande

Abordant le problème sarrois, M. Schumacher a poursuivi : L'admission de la Sarre au Conseil de l'Europe en même temps que celle de l'Allemagne pourrait faire croire que l'Allemagne renoncera éventuellement à ce territoire. Le peuple allemand ne veut pas que la Sarre sorte des cadres politiques de l'Allemagne. En cette matière, a-t-il ajouté, c'est nous qui représentons l'opinion publique. Qu'a fait le gouvernement fédéral pour défendre les positions allemandes en Sarre, en Silésie et dans la Ruhr ?

M. Schumacher a envisagé ensuite plusieurs solutions de compromis pour le problème sarrois et, notamment, l'éventualité d'une gestion de la Sarre par trois hauts commissaires : un Français, un Allemand et un Américain. Une autre solution consisterait, selon lui, à conclure des accords entre la France et l'Allemagne, donnant toute garantie de sécurité.

Le problème des démontages

En ce qui concerne la question des démontages, M. Schumacher a déploré « l'attitude intransigeante de la France ». Il reconnaît toute l'importance du problème de la sécurité, a-t-il déclaré, mais il ne faut pas oublier que le peuple allemand existe, lui aussi, et que l'on ne saurait refaire une Europe sans lui accorder des droits égaux. Trop souvent, d'ailleurs, des exigences faites au nom de la sécurité ne servent que des intérêts commerciaux.

Abordant ensuite la question de la Ruhr, le leader socialiste-démocrate a insisté à nouveau sur la nécessité d'une participation des syndicats internationaux à la gestion de l'industrie lourde

de toute l'Europe. « Mais, a-t-il ajouté, la réforme des droits de propriété dans la Ruhr doit être réservée au peuple allemand ».

Enfin, M. Schumacher a sévèrement critiqué le chancelier Adenauer en ce qui concerne le silence observé par le gouvernement au sujet des propositions allemandes aux ministres des affaires étrangères réunis à Paris.

L'Allemagne occidentale pourra conclure des traités de commerce

BONN, 10 (Reuter). — La haute commission alliée a autorisé le gouvernement de l'Allemagne occidentale à conclure des traités de commerce et de paiement sans la consulter.

M. Acheson se rendra à Bonn et à Francfort à la fin de la semaine

BONN, 10. — Selon l'agence « United Press », un fonctionnaire de la chancellerie d'Etat a annoncé que le chancelier Adenauer attend, pour dimanche prochain, le secrétaire d'Etat américain à Bonn, capitale de l'Allemagne occidentale, où un entretien aura lieu avec la participation de plusieurs hommes politiques allemands. On prévoit que M. Acheson arrivera à Bonn, par chemin de fer, à 11 h. 30. M. Adenauer, escorté de son cabinet, se trouvera à la gare.

D'autre part, le haut-commissaire américain en Allemagne, M. Mac-Cloy, qui est actuellement à Paris, à l'occasion de la conférence Acheson-Bevin-Schuman, a confirmé, mercredi soir, que le secrétaire d'Etat américain viendra, à la fin de la semaine, les villes de Bonn et de Francfort. On rappelle à cette occasion, le grand succès psychologique de la visite que fit à l'Allemagne, en automne 1946, le secrétaire d'Etat américain d'alors, M. Byrnes.

Une délégation genevoise donne son point de vue sur les travaux de la commission internationale pour le percement du Mont-Blanc

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il consiste à poursuivre ce qui avait été commencé à Rome en mai dernier et, partant du fait nouveau constitué par l'accord de principe intervenu entre la France et l'Italie, de voir comment et de quelle façon le tunnel pourra être creusé.

L'ordre du jour de la conférence est extrêmement large et il embrasse à peu près tous les objets posés par la question. On y a examiné notamment le financement de l'entreprise et le statut de la société d'exploitation.

Sur le premier point l'avis de M. Perréard est qu'il faut envisager des dépenses de l'ordre de 70 millions de francs suisses dont la moitié pourrait être soustraite par des capitaux privés. Le reste serait à la charge des trois nations suivant une quote-part encore à débattre. Mais, d'ores et déjà, Genève et le canton sont prêts à fournir chacun 3 millions de francs suisses.

Le passage du tunnel serait soumis à un droit de péage et les experts suisses qui ont étudié la rentabilité du projet estiment que le trafic pourra rémunérer honnêtement les fonds souscrits par les actionnaires privés. Genève et le canton seraient inscrits en actions de second rang. Quant aux apports officiels, il ne semble pas qu'il soit question de leur réserver un dividende, au moins dans l'état actuel de la négociation.

Si l'on passe à l'aspect juridique, M. Treina a précisé que le projet préparé par le syndicat d'études genevoises avait été accepté comme base de travail par les représentants français et italiens. Ce projet prévoit la constitution d'une société internationale domiciliée à Genève et soumise au droit suisse. Cette société serait chargée de l'exploitation du tunnel.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 10 novembre. Température : Moyenne : 9.2, min. : 4.2 ; max. : 11.2. Baromètre : Moyenne : 718.6. Eau tombée : 3.1. Vent dominant : Direction : Ouest ; force : modéré. Etat du ciel : couvert. Pluie pendant la nuit et depuis 21 h.

Niveau du lac, du 9 nov., à 7 h. 30 : 429.59
Niveau du lac, du 10 nov., à 7 h. 30 : 429.38

Prévisions du temps : Nord des Alpes, ciel variable. Vendredi, quelques éclaircies passagères, ensuite, nouvelle augmentation de la nébulosité. Vers le soir, probabilité de quelques pluies débutant dans l'ouest du pays.

Les obsèques de Marcel Cerdan à Casablanca

Les sportifs et habitants de Casablanca ont rendu hier un dernier et émouvant hommage à Marcel Cerdan dont le corps avait été transporté en avion des Açores en Afrique. Quarante-cinq mille personnes ont défilé devant la chapelle ardente où était déposé le corps du champion. On a remarqué la présence de Mme Juin, épouse du résident général qui a embrassé la femme de Cerdan, Marinette, et de Lucien Roupp qui avait su mener Cerdan sur le chemin de la gloire.

Après le service funèbre, le corbillard tiré par des chevaux et suivi par de nombreuses personnalités ainsi que par quarante taxis remplies de fleurs et de couronnes, a pris le chemin du cimetière. Deux mille personnes ont tenu à accompagner Cerdan à sa dernière demeure.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En FRANCE, M. Petsehe, ministre des finances, a reçu hier M. Ehard, ministre de l'économie de la république fédérale allemande.

Le second jour de coupure de courant électrique sera supprimé à partir de lundi prochain.

A LAKE SUCCESS, la commission politique de l'Assemblée générale des Nations Unies recommande que la Somalie italienne soit placée sous un régime international de tutelle, l'Italie étant autorisée administrante pendant une période de dix ans précédant l'indépendance de l'ancienne colonie.

Aux PHILIPPINES, selon les résultats officiels des élections présidentielles, M. Quirino a obtenu la victoire par 190.565 voix.

A BERLIN, deux soldats américains qui avaient été arrêtés avant-hier soir dans le secteur soviétique de Berlin ont été relâchés par les autorités russes. Ces deux hommes avaient été arrêtés parce qu'ils étaient ivres et se conduisaient « avec légèreté ».

En ALLEMAGNE ORIENTALE, la république « démocratique » a décrété hier une amnistie politique pour tous les anciens nazis et fonctionnaires ainsi qu'une amnistie générale pour tous les délits civils de peu d'importance.

Il s'agit, rappellez-le, de discussions préliminaires et qui pourront être sujettes à révision. Les travaux de la conférence se termineront samedi. Ils ont commencé dans l'après-midi de mercredi par une séance inaugurale que présidait M. Pineau, ministre français des travaux publics et des transports.

M.-G. G.

AVIS TARDIFS

Le catéchisme catholique et la Bible

Quatre études par G. DELUZ, pasteur, ce soir à 20 h. 15

Salle moyenne des conférences

Clémentines mandarines sans pépins

Fr. 2.30 le kg.

ZIMMERMANN S. A.

Œufs frais étrangers

24 c. pièce

Pommes reinettes

45 c. le kg. par cagoot

MAGASINS MEIER S. A.

BEAU-RIVAGE

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'activité des commissions locales de salubrité publique en 1948

Bien que le nombre des ordres donnés pendant l'année soit moins grand qu'en 1947, rares sont les commissions de salubrité publique qui ne sont pas intervenues et n'ont point indiqués dans leur rapport les ordres qu'elles ont dû distribuer. Il se peut que le renouvellement des autorités communales, et des commissions locales, ait permis ce résultat satisfaisant, à moins que ce ne soit la conséquence de la circulaire annuelle du département de l'intérieur qui, au lieu d'être adressée au seul président de la commission de salubrité publique, fut à chacun de ses membres individuellement. On a pu constater, en effet, plus souvent que d'habitude, le ferme désir de certaines commissions de rendre leur activité plus efficace en s'informant auprès du service sanitaire cantonal de la façon de procéder dans de nombreux cas.

Il n'a pas été signalé de travaux ou de transformations importantes dans le domaine sanitaire ou de la salubrité publique.

Le nombre des ordres donnés (490) a diminué, tandis que celui des ordres exécutés (297) est resté stationnaire; leur proportion s'élève à 60,6% (62% en 1947). Les ordres non exécutés (30) sont légèrement supérieurs à l'année précédente (6,1% au lieu de 4%).

Convocation du Grand Conseil

La session ordinaire d'automne du Grand Conseil s'ouvrira le lundi 21 novembre 1949, à 14 h. 30, au château de Neuchâtel.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Projet de budget pour l'année 1950 et rapports à l'appui.
2. Rapport à l'appui d'un projet de loi concernant la couverture des dépenses sociales de l'Etat et des communes.
3. Rapport à l'appui d'un projet de loi sur la protection des monuments et des sites.
4. Rapport à l'appui d'un projet de décret allouant une subvention à la commune de Loèche pour l'agrandissement du Technicum neuchâtelois, division du Loèche.
5. Rapports concernant diverses demandes en grâce.
6. Rapport sur diverses demandes de naturalisation.
7. Interpellations, motions et postulates. Suite de l'ordre du jour de la session extraordinaire du 14 novembre 1949.

LA VILLE

Un concert à l'hôpital des Cadolles

Lundi soir, un concert très apprécié des malades a été offert par l'Echo du Sapin. C'est, pour cette chorale, une bien sympathique manière de commencer l'activité de sa 26ème année d'existence.

Audience du tribunal II

Le tribunal a tenu hier après-midi une audience présidée par M. B. Houriet. M. W. Bianchi, fonctionnaire comme greffier.

Sur les sept affaires, portées au rôle, quatre ont été renvoyées pour preuves et trois se sont soldées par de petites amendes n'excédant pas 15 francs.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL du jeudi 10 novembre 1949

Pommes de terre	le kilo	—	0,40
Beurre	le kilo	—	0,30
Choux-raves	le kilo	—	0,30
Carottes	le kilo	—	0,50
Carottes	le paquet	—	0,30
Poireaux blancs	le kg	—	1,40
Poireaux verts	le kg	—	0,70
Choux blancs	le kg	—	0,40
Choux rouges	le kg	—	0,50
Choux Marcellin	le kg	—	0,50
Choux de Bruxelles	le kg	—	1,30
Alu	le kg	—	1,30
Oignons	le paquet	—	0,20
Oignons	le kilo	—	0,50
Radis	le botte	—	0,30
Pommes	le kg	—	0,50
Potres	le kg	—	0,30
Châtaignes	le kg	—	2,30
Raisin	le kg	—	0,95
Oufis	le douz	—	2,80
Beurre	le kilo	—	9,77
Beurre de cuisine	le kilo	—	9,34
Fromage gruyère	le kilo	—	4,90
Fromage demi-gruyère	le kilo	—	2,47
Fromage maigre	le kilo	—	2,47
Miel	le kilo	—	7,50
Vian de bœuf	le kilo	—	5,60
Vache	le kilo	—	4,20
Veau	le kilo	—	6,50
Mouton	le kilo	—	6, —
Cheval	le kilo	—	3,60
Porc	le kilo	—	6,80
Lard fumé	le kilo	—	8, —
Lard non fumé	le kilo	—	7, —

Naissances

Le Dr et Madame Robert de WYSS, Christine et Michel ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de **Jacqueline** le 10 novembre 1949 Maternité de la Béroche Saint-Aubin

Monsieur et Madame Jean-Pierre ROULET-STAEHEL et leur petite FROUEN ont le plaisir d'annoncer la naissance de **Anne-Lise-Cécile** Neuchâtel, le 10 novembre 1949 Clinique du Crêt Faubourg de l'Hôpital 56

Monsieur et Madame Georges ROBERT-DUCOMMUN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils **Thierry** le 10 novembre 1949 Clinique du Crêt Fournalès 13 Visites autorisées à partir du 14 novembre

Imprimerie Centrale S. A. Neuchâtel Rédacteur responsable: R. Braichet

POUR LA RÉADAPTATION DES TUBERCULEUX

L'atelier de travail installé dans le pavillon des voies respiratoires des Cadolles redonne aux malades courage et occasion de gagner au cours de leur post-cure

Vous entrez dans le métro, ou vous montez en autobus à Paris. Et vous trouvez dans le premier compartiment, quelques sièges réservés pour les mutilés. Ils ne sont pas toujours utilisés par leurs destinataires. Mais la place est là et personne ne s'aviserait de l'occuper si un « prioritaire » survient. Lui céder la place est un geste absolument normal.

En Suisse, où tant de grandes entreprises ont été florissantes ces dernières années, une notion devrait s'implanter, qui honorerait les chefs et illustrerait le sens social dont on les croit tous doués. Dans l'horlogerie surtout, où la plupart des activités n'exigent pas de gros efforts physiques, on pourrait arriver à laisser à disposition de certains handicapés deux ou trois établis. Cette idée des emplois réservés aux post-tuberculeux en période de réadaptation a déjà fait un bout de chemin, à Genève par exemple.

Le malade des voies respiratoires, une fois sa cure terminée est, du point de vue clinique, guéri. Mais il ne peut reprendre d'un seul coup son activité professionnelle sans courir de graves risques de rechute. Trente récents malades sur cent doivent recommencer un stage dans les « sanas » quand ils se remettent au travail trop brusquement.

Il serait donc indispensable qu'on leur permette de reprendre petit à petit. D'abord à 25 %, par exemple, puis progressivement...

Quand on a dû passer une longue période de traitements (qui sont souvent très coûteux) on est pressé de se remettre à flot. Autant pour son moral que pour sa situation matérielle, le post-tuberculeux a besoin de s'occuper. La perspective d'un emploi a un effet bienfaisant sur l'état général du récent malade. On la considère même dans les milieux médicaux spécialisés comme un moyen thérapeutique pour parfaire la guérison. Mais les mêmes médecins déconseillent formellement la soudaine reprise à 100 %.

En corrélation avec l'excellente idée des emplois réservés dans les entreprises, ajoutons qu'actuellement un projet est à l'étude au Conseil d'Etat pour l'institution d'un fonds de compensation des salaires assurant à l'employé ou à l'ouvrier le complément de sa paie. Au fur et à mesure qu'il reprendrait de la vigueur, qu'il pourrait diminuer le nombre de ses heures de cure et par conséquent augmenter son rendement, il recevrait davantage de l'entreprise et moins de la collectivité.

Ce plan a, parait-il, des chances d'être proposé prochainement avec préavis favorable au Grand Conseil. Ce serait une bienvenue adjonction à notre législation sociale et la bonne occasion de prouver que sans la loi Bircher on peut s'occuper avec sollicitude du sort des tuberculeux.

Mais il existe une quantité de métiers qui doivent être momentanément interdits aux malades des voies respiratoires. Et pourtant il est

indispensable qu'une fois guéris de tels hommes et de telles femmes retrouvent une occupation; mieux que cela un gagne-pain.

Ce problème a tracassé longuement le Dr J.-H. Houriet, qui a fini par lui trouver une solution. C'est l'atelier de travail installé depuis quelques mois à l'hôpital des Cadolles, qui occupe maintenant en moyenne une dizaine de personnes.

Il s'agissait de trouver une technique qui convienne aux malades ou aux convalescents auxquels on voulait redonner un rythme de travail et de fabriquer des produits qui aient des chances de trouver des débouchés. On se décida pour le tissu-

Ainsi les premiers tissent de la toile que les secondes ornent de broderies; et de même, avec le tissu fabriqué par les hommes, les malades de l'étage supérieur confectionnent de ravissants manteaux pour bébés.

Tout marcherait très bien et ces ouvriers magnifiquement réadaptés à un métier moins rude que celui qu'ils exerçaient avant leur maladie auraient toutes les raisons d'espérer en l'avenir si l'écoulement des marchandises qu'ils fabriquent avec tant de ferveur et de soin était assuré.

La petite entreprise qui les occupe est désormais obligée de voler de ses propres ailes. Elle ne dépend ni



Par le travail — sur la galerie quand le temps s'y prête — le malade reprend goût à la vie.

ge. Pour le départ, une aide financière fut apportée par l'Etat (contribution aux charges sociales), la Ligue cantonale contre la tuberculose, la Loterie romande et la « Chaîne du bonheur ». Un certain nombre de métiers à tisser a été remis par l'ancien « Tissage neuchâtelois », une œuvre qui, avant la guerre, s'occupait de donner du travail à des malades à leur retour de Leytsin.

On gagna sur la galerie de cure du pavillon des voies respiratoires un petit local qu'on aménagea. On se procura de la matière première. Et l'on put commencer la fabrication. Toile à linge, toile à broder, nappage, écharpes de laine. Aux malades hospitalisés aux Cadolles sont venus se joindre quelques anciens malades récemment réintégrés à la vie « civile ». Ils prennent leurs repas de midi au pavillon, font la cure avec leurs camarades et rentrent le soir chez eux.

Tout cela s'est bien organisé et, l'ingéniosité des malades aidant, un stock de produits de qualité s'est constitué. Nous avons eu sous les yeux un lot d'écharpes très agréables de couleurs et de dessins. On s'efforce de coordonner le travail des hommes et celui des femmes.

du dispensaire antituberculeux ni de l'hôpital des Cadolles.

A l'occasion de ventes, elle peut trouver des acheteurs occasionnels. Mais il lui faudrait les moyens de se faire connaître et de s'assurer des clients réguliers. Seule, cette œuvre a une peine très grande à assurer son équilibre commercial.

Des contacts ont été pris et une association est en voie de formation avec l'hopital de Perrenaz, Le lien (Leytsin), « Pro Infirmis » et l'Association suisse des paralysés.

Les essais tentés font bien augurer de la création d'un organisme commun permanent. En partageant les frais d'administration, ces cinq institutions pourront plus sérieusement envisager l'ouverture d'une échoppe, la location au moins d'une vitrine en ville pour rendre le public attentif à l'existence de produits fabriqués par des personnes handicapées. Pour la plupart d'entre elles, c'est bien autre chose que de la bricole, c'est la possibilité de sortir du noir tunnel par où la longue maladie les a fait passer et où, trébuchant parfois, elles ont cru que la lumière ne leurait plus jamais pour elles.

A. R.

PRÉSIDIÉE PAR LE CONSEILLER FÉDÉRAL ETTER

La 32^{me} assemblée générale de la Fondation suisse « Pour la vieillesse » s'est tenue hier à Neuchâtel

Beaucoup de vieilles gens dépendent toujours de l'aide privée, soit parce que les versements de l'A.V.S. ne leur échouent pas encore, soit parce que ceux-ci sont insuffisants.

Il y a deux ans, lors de l'assemblée générale de la fondation « Pour la vieillesse », un léger malaise s'était manifesté en raison de l'entrée en vigueur de la loi fédérale. Les membres du comité avaient l'impression qu'ils n'auraient plus qu'une œuvre secondaire à accomplir. Or, ainsi que le releva hier M. Albert Picot, vice-président de la fondation qui, pour la première fois, siégeait en terre romande, il y a une différence entre le bien qu'on fait selon une technique officielle et généralisée et celui qu'une œuvre née d'un généreux élan privé et qui peut s'occuper d'une façon plus personnelle de ses bénéficiaires en s'attachant avec sollicitude aux cas particuliers. On a vu, en 1947, que le produit de la collecte annuelle de « Pour la vieillesse », avait sensiblement fléchi. Mais on a compris que ce n'était pas à l'Etat uniquement d'aider les vieillards et, en 1948 déjà, on put se réjouir de constater que la population avait rendu son plus large appui à l'œuvre privée destinée aux personnes âgées.

M. Picot se garde d'ailleurs de médiocrité de l'A.V.S. On n'en modifie pas la structure mais on en améliore le fonctionnement en songeant notamment aux étrangers établis en Suisse et aux Suisses à l'étranger. Mais l'orateur exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui ont permis qu'on s'occupe plus individuellement des vieillards.

L'assemblée qui se tenait dans la grande salle de la Paix ou un excellent repas avait été servi, était présidée par M. Philippe Etter, chef du département fédéral de l'intérieur. Dans l'allocution qu'il prononça à l'ouverture des débats, le haut magistrat rappela à nos Confédérés le rôle du pays de Neuchâtel dans la Confédération et, après cette esquisse historique fort bien documentée, il rendit hommage à

ceux de nos concitoyens qui, à l'Université, et dans la vie artistique et littéraire, ont honoré notre petit canton.

Il salua en termes courtois les autorités cantonales et communales, et dit sa satisfaction de se trouver en notre ville. M. Etter remercia également le comité cantonal qui avait organisé la séance de jeudi. Il rendit hommage enfin au comité de direction de la Fondation et tout particulièrement à son président, M. E. Delaquis, de Bernex.

Parlant ensuite de l'aide aux vieillards, M. Etter raconta l'anecdote que tout récemment il a vécue dans un hameau de montagne. Une vieille paysanne au visage buriné s'approcha du conseiller fédéral et, en toute simplicité, lui prit la main et le remercia avec ferveur de ce qu'avait fait pour elle la fondation « Pour la vieillesse ». L'orateur voit dans ce touchant contact humain la justification symbolique de l'œuvre aux destinées de laquelle il préside.

Avant qu'on aborde les points de l'ordre du jour administratif, la parole est encore donnée à M. Jean Liniger qui, au nom des autorités communales, remercia MM. Etter et Picot pour les mois élogieux qu'ils ont prononcés pour Neuchâtel. Le second avait même constaté — avec un brin d'excessive bienveillance — que notre petite république avait de tous les Etats confédérés, au point de vue de la vie intellectuelle, de l'activité artistique et de l'influence spirituelle, la plus forte densité!

Comment ne pas être sensibles à de tels compliments, remarque M. Liniger, qui s'empresse d'ajouter que l'effort charitable est aussi un élément important de la vie neuchâteloise. A tous les échelons d'ailleurs, la culture et le progrès social sont étroitement liés. M. Etter, sur le plan fédéral, M. Camille Brandt, sur le plan cantonal, comme M. Liniger sur le plan communal sont donc trois responsables à la fois des œuvres sociales et du développement des arts.

Le représentant de notre Conseil communal espère que le climat de

Neuchâtel sera favorable aux discussions qui vont suivre.

Ces discussions, à vrai dire, furent assez brèves. Les rapports, les comptes, le budget ne donnèrent pas lieu à de longs débats. Un délégué du comité cantonal neuchâtelois, toutefois, le pasteur Georges Vivien, intervint avec l'esprit et la verve chaleureuse qu'on lui connaît, pour regretter (tempérant d'ailleurs ses remarques d'un délicieux humour) que le Conseil fédéral n'ait pu donner suite à la demande d'un subside supplémentaire d'un million qui aurait aidé les comités cantonaux. Mais, ajoute M. Vivien, si le secours n'est pas venu de Bernex comme il l'espérait, l'orateur comprend fort bien que, dispenser les millions à pleines mains) un accueil compréhensif a été trouvé au château de Neuchâtel par les responsables régionaux de l'aide privée aux vieillards. M. Camille Brandt, en effet, a répondu à leurs sollicitations en faisant inscrire au budget de l'Etat une somme de 50,000 francs destinée aux étrangers de plus de 65 ans établis dans notre canton ainsi qu'aux personnes âgées n'ayant pas encore droit aux prestations de l'assurance vieillesse.

M. Vivien exprime publiquement la reconnaissance de son comité au chef du département cantonal de l'intérieur et souligne que l'attitude de notre magistrat constitue un exemple que d'autres cantons devraient suivre.

Quant à M. Etter, ce qu'il admire chez M. Vivien, c'est sa jeunesse éternelle et son dévouement sans limites.

A la fin de la séance, l'assemblée se leva pour honorer la mémoire d'un certain nombre de collaborateurs disparus depuis les dernières assemblées de la fondation « Pour la vieillesse ».

Une phrase de Pestalozzi illustre bien le principe (largement appliqué au sein de l'œuvre dont les délégués siègent hier à Neuchâtel) de la collaboration entre l'aide volontaire et l'aide officielle: « L'Etat doit être humanisé, et non l'homme étatisé ».

A. R.

SERRIÈRES

Une conduite d'eau saute
Hier, à 16 h. 30, une conduite d'eau a sauté à la rue Guillaume-Farel. La réparation a été entreprise par le service des eaux pendant qu'une motopompe de la police locale était en activité pour évacuer l'eau.

VIGNOBLE

Au tribunal de police de Boudry

(c) A l'audience de mercredi, présidée par M. Calame, assisté de M. Mannwiller, greffier, toutes les affaires jugées au tribunal de Boudry avaient pour cause l'abus de l'alcool.

Les époux C., de Peseux, vivent depuis quelque temps déjà en mauvaise intelligence. Les querelles augmentant et l'atmosphère du ménage étant presque toujours orageuse, l'office des mineurs en a retiré les deux enfants en bas âge. Mme C. prétend que son mari devient méchant quand il a bu un verre et qu'il la bat. Les témoins admettent que C. est une vraie brute de femme. Le jugement est remis à huitaine.

Le bagarre de Treymont

Le juge s'occupe ensuite de la bagarre de la mi-été de Treymont. Après avoir joué aux quilles à Boudry et passé au restaurant du Château, à Boudry, A., voulant finir agréablement la soirée, monta avec deux copains à Treymont où l'on était en train de fêter la mi-été. L'haut, A., qui était déjà passablement éméché se mit à chicaner L. P. vigneron à Boudry, et lui enleva à plusieurs reprises son « capet », souvenir du Grand-Saint-Bernard. Finalement, L. P., trouvant que la plaisanterie avait assez duré, donna deux gifles à A. au moment où ce dernier lui rendait son « capet ». La querelle commença, les deux hommes s'éloignant pour aller régler leurs comptes dans la forêt voisine. Après une courte lutte, où tous deux roulaient à terre, L. P., vainqueur, s'en alla, abandonnant A. gisant sur terre. C'est dans cet état que A. P., fils du précédent, trouva A., et lui donna au visage un coup de pied qui, de l'avis du médecin, aurait pu être mortel.

A., resté sans connaissance, fut cherché par ses copains qui, l'ayant découvert, le firent conduire à l'hôpital où le médecin constata une vilaine fracture de la mâchoire.

Le tribunal a condamné L. P. à 5 jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans. Quant à A. P., qui a déjà une autre affaire sur la conscience, il subira deux mois d'emprisonnement sans sursis. Les frais, 100 fr. 30, sont mis par deux tiers à la charge de A. P., L. P. devant payer le reste.

Pour une pièce d'or...

Après avoir passé la soirée au restaurant, K. et B., de Boudry, allèrent encore vider une ou deux bouteilles avec quelques amis dans l'écure de K. L. A., qui avait montré une pièce d'or de 5 fr. à ses copains, et lui enleva plus et supposant sans raison, qu'elle était en possession de B., qu'il traita de voleur. K. et B., en état d'ivresse, commencèrent à se battre. Ils sortirent de l'écure, et, dehors, la bagarre et les injures firent tant de bruit qu'elles réveillèrent les gendarmes qui intervinrent. Le lendemain, B. porta au tribunal la pièce d'or qu'il prétend avoir trouvée dans un de ses souliers.

Le tribunal condamne B. et K. pour scandale et ivresse publique à 20 jours d'emprisonnement chacun, avec défense de fréquenter les auberges pendant deux ans. Les deux prévenus avant déjà été condamnés pour la même cause, ne bénéficient pas du sursis et payent chacun la moitié des frais qui se montent à 21 fr. 65.

SAINT-BLAISE

Assemblée de district et inspection de corps des sapeurs-pompiers

(c) Les délégués des commissions du feu et les commandants des corps des sapeurs-pompiers du district de Neuchâtel se sont réunis en assemblée générale annuelle samedi dernier dans notre localité.

Au cours de la séance qui a eu lieu le matin dans la salle de Justice, les délégués ont présenté leur rapport sur l'activité de la police du feu et du service de prévention et de défense contre l'incendie. L'après-midi, les délégués ont assisté à l'inspection annuelle du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Blaise, inspection qui a été retardée pour la faire coïncider à cette assemblée de district. Au cours de cette inspection, deux sapeurs ont reçu un gobelet d'argent, pour les récompenser d'une activité de plus de 25 ans au sein du corps des pompiers. Il s'agit de MM. Arnold Flückiger et Louis Perrenoud.

L'inspection a été suivie d'un exercice peu spectaculaire, la sécheresse ne permettant pas la dissipation de la réserve d'eau indispensable.

CORTAILLOD

Conférence

(c) La 59^{me} conférence organisée par la Société de développement a réuni, lundi dernier, à la grande salle du collège, un nombreux auditoire.

M. André Schenk, instituteur à Dombrèsson — un enfant de Cortaillod — a rapporté du récent voyage qu'il fit en Palestine une riche documentation sur « Israël, le dernier-né des Etats du monde ».

Il montra comment les Israéliens surent donner à leur patrie paternellement restituée, à la grande époque de près de 2000 ans une vie intense, un développement et un renouveau qui tiennent du miracle.

Cette intéressante conférence, agrémente par l'audition de disques du folklore israélien fut illustrée par deux beaux films sonores présentés par M. Zürcher, de Neuchâtel.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un accident à la gare des marchandises

(c) Un bûcheron de Boujean qui déchargeait son bois à la gare des marchandises de notre ville a fait un faux mouvement et est tombé du wagon dans lequel il se tenait.

Il est assez gravement blessé et a dû être transporté à l'hôpital.

VALLEE DE LA BROYE

PAYERNE

Une septuagénaire asphyxiée

On a trouvé à Combaron-le-Grand le cadavre de Mlle Euphrasie Villand, 71 ans vivant seule, qui avait été asphyxiée par la combustion de vêtements mis à sécher trop près de son fourneau.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Tribunal correctionnel

(c) Le Tribunal correctionnel a siégé hier à la Chaux-de-Fonds. Il était composé comme suit: ministère public: M. E. Piaget; président: M. A. Guinand; jurés: MM. Maurice Vuilleumier et M. Itten; greffier: P. Béguin.

Trois affaires ont été examinées. La première concerne R. E. E., chef de douane dans une maison de notre ville, au bénéfice d'une situation très satisfaisante et qui, malgré cela, s'est emparé, dans l'exercice de ses fonctions, d'or et de divers objets qu'il a revendus. Comme il est marié, père de famille, et que, jusqu'à cette affaire, il s'était montré bon employé, il s'en tirera avec six mois de prison dont à déduire quatorze jours de préventive; cela au bénéfice du sursis. Néanmoins 199 francs de frais tombent à sa charge.

Vol d'obligations

C'est un récidiviste qui est jugé ensuite, F. J. R., 26 ans, qui a dérobé à un de ses voisins quatre obligations de 1000 fr. Il a fait son coup en passant par le balcon. Son cas s'aggrave par l'effraction. Le procureur requiert contre R. 18 mois et un internement indéterminé. Finalement le prévenu est condamné à 15 mois de réclusion et à 414 fr. 30 de frais.

J. K. se dit chimiste diplômé. Pour tant, il est permis de mettre en doute ses notions dans cette science. Il a réussi à vendre un brevet fictif d'une formule par laquelle on pouvait, paraît-il, fabriquer du savon. Cette « affaire » lui avait rapporté 10,000 fr. Le bureau fédéral d'essai des matériaux trouva le produit inutilisable; plainte nommée s'éleva contre le vendeur. L'inventeur se vit condamner par défaut à deux ans de réclusion. Il a demandé la révision de son jugement, s'est engagé à restituer la somme et se voit condamner à 18 mois de réclusion, 5 ans de privation des droits civiques et 1103 fr. 60 de frais.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en onzième page.

Madame Jeanne Jaquet-Reymond, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher et bien-aimé époux, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle, cousin et parent.

Monsieur Walther JAQUET que Dieu a repris paisiblement à Lui, le 10 novembre 1949, dans sa 74^{me} année.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, samedi 12 novembre 1949, à 16 heures, avec culte.

Culte pour la famille à 15 h. 30, au domicile mortuaire: rue du Lac 9, à Pesenex.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Georges Schlégel-Zinder; Mademoiselle Antoinette Schlégel; Monsieur et Madame Maurice Schlégel et leurs enfants, Yvette et André; Monsieur Eugène Jossy-Zinder, ses enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Armand Küll-Zinder, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Charles Chabloz-Schlégel, leurs enfants et petite-fille; Monsieur Gustave Schlégel et sa fille Nadine;

les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame **Georges SCHLEGEL** née Marie ZINDER

leur chère épouse, mère, grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui, dans sa 86^{me} année.

Cortaillod, le 10 novembre 1949. Ne crains point, car je suis avec toi. Gen. XXVII, 24.

L'enterrement aura lieu samedi 12 novembre, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Madame veuve Edouard Schluemp Junod, ses enfants et sa petite-fille, à Cressier et à Saint-Blaise;

Monsieur et Madame Aloïse Junod, leurs enfants et petits-enfants, à Olémessin, aux Geneveys-sur-Coffrane et aux Planches;

Monsieur et Madame Arthur Junod, leurs enfants et petit-enfant, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Léopold Junod et leurs enfants à Neuchâtel; Monsieur et Madame Ami Junod, leurs enfants et petits-enfants, à Chaumont, à Savagnier et à Fontainemelon;

Monsieur et Madame Robert Junod, leurs enfants et petits-enfants, à Engres, à Hauterive et à Bevaix;

Monsieur Charles Junod et ses fils, à Champ-du-Moulin;

Monsieur et Madame Numa Junod et leurs enfants, à Saint-Blaise;